

Franc départ C.-B.

Programmes d'apprentissage
destinés aux jeunes enfants



Franc départ C.-B.

Guide
pratique



Table des matières

Introduction	1
Objet de ce guide	1
Façons d'utiliser ce guide	1
Contenu du guide	2
Aperçu du programme	3
Centres d'apprentissage pour les jeunes enfants	3
Programmes d'enseignement hors école	4
Aménagement du local	5
Emplacement du programme Franc départ C.-B.	6
Milieu d'apprentissage	7
Centres d'apprentissage : organisation matérielle	8
Prise en compte de tous les âges	9
Façons de rendre le milieu d'apprentissage accueillant	10
Milieu d'apprentissage sécuritaire et organisé	11
Partage de l'espace	12
Exemples de milieux d'apprentissage de qualité pour les jeunes enfants	12
Équipement et fournitures	15
Entretien	16
Aliments pour les collations	16
Produits de nettoyage	16
Fournitures artistiques	17
Réflexions sur l'environnement	18



Travail avec les familles	21
Environnement physique.....	22
Besoins des familles : les espaces de rangement.....	23
Poussettes.....	23
Panneau d'information destiné aux parents.....	24
Ressources destinées aux parents.....	25
Aire d'accueil et d'inscription au registre des présences.....	26
Participation des adultes.....	27
Établissement de relations avec les familles.....	28
Trousses de bienvenue.....	29
Communication avec les parents.....	29
Confidentialité.....	30
Autorisation de prendre des photographies.....	31
Soutien de la part des bénévoles.....	31
Prise de contact avec les familles.....	32
 Mise en œuvre du programme	 33
Objectifs du programme.....	34
Exemples d'objectifs annuels.....	35
Exemples d'objectifs mensuels.....	36
Programme quotidien.....	37
Horaire quotidien.....	38
Centres d'apprentissage.....	38
Regroupement en cercle.....	44
Période de lecture partagée.....	45
Période des beaux-arts ou de projet créatif.....	46
Période de la collation.....	47
Période consacrée à la bibliothèque, à l'informatique ou aux activités physiques.....	48
Moment de se dire au revoir.....	50
Liens vers les activités du programme.....	50
Réflexions sur le programme Franc départ C.-B.	51



Rôle de l'animateur.....	53
L'animateur et les adultes.....	54
L'animateur et les enfants.....	55
L'animateur et les familles.....	56
L'animateur et l'école ou le district scolaire.....	57
L'animateur et la communauté.....	57
 Responsabilités des districts scolaires.....	 59
Préparation de rapports.....	60
Inscription et demandes de NSP.....	61
Présences.....	62
Rapports des présences destinés au ministère de l'Éducation.....	63
Tenue de dossiers.....	63
Accès aux ordinateurs.....	64
Signalisation.....	65
Heures d'ouverture.....	66
Participants en surnombre.....	66
Fermeture occasionnelle.....	67
Dotation en personnel.....	68
Modalités d'emploi.....	69
Exigences en matière de dotation en animateurs de Franc départ C.-B.	69
Validation du permis d'exercice à titre d'EPE.....	70
Vérification de casier judiciaire.....	70
Description de tâches.....	71
Animateurs remplaçants.....	72
Heures de travail de l'animateur.....	72
Perfectionnement professionnel.....	72
Orientation du personnel.....	73
Recrutement de l'animateur.....	73
Rôle de la direction d'école.....	74



Communication	75
Communication avec le ministère de l'Éducation.....	76
Communication au sein du district scolaire.....	77
Communication avec l'école.....	78
Communication avec la communauté.....	79
Publicité pour les programmes Franc départ C.-B.	81
Aiguillage des familles vers d'autres services	83
Pratiques de santé et de sécurité	85
Mise en place d'un environnement sécuritaire	86
Nettoyage et désinfection des surfaces.....	87
Accès à l'eau courante pour le lavage des mains.....	88
Directives sur la façon de laver la vaisselle	89
Directives sur la prise de boissons chaudes.....	89
Directives relatives à l'utilisation de la salle de toilettes.....	90
Directives relatives au changement de couches.....	90
Recommandations relatives aux prises de courant.....	90
Politique relative aux médicaments et aux maladies.....	91
Directives relatives aux accidents.....	91
Recommandations relatives aux premiers soins	92
Exercice d'évacuation en cas d'incendie ou de tremblement de terre et exercice de confinement barricadé.....	92
Salubrité alimentaire.....	93
Directives concernant la conservation et la préparation des aliments	94
Allergies.....	94
Cadre d'intervention en cas d'anaphylaxie	95

**Recommandation
n° 17 : Au ministère de
l'Éducation**

Élaborer et publier des indicateurs de stratégies d'enseignement exemplaires pour le programme Franc départ de la Colombie-Britannique (programme d'études et pédagogie) qui seront conformes au *Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Colombie-Britannique* et à l'analyse de la documentation.

**Recommandation
n° 19 : Lignes
directrices avec
indicateurs
(Recommandation
n° 17) pour l'évaluation
des programmes de
Franc départ C.-B.**

Élaborer et publier un processus et des lignes directrices recommandés pour l'évaluation du programme Franc départ C.-B., qui seront conformes au *Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Colombie-Britannique*, à l'analyse de la documentation, aux indicateurs définis dans la recommandation n° 17 et à la recherche actuelle sur l'évaluation des programmes d'apprentissage destinés aux jeunes enfants.

Introduction

Après avoir évalué les centres Franc départ C.-B. en 2008, le groupe Human Early Learning Partnership (HELP) de l'Université de la Colombie-Britannique (UBC) a conclu que les programmes d'apprentissage destinés aux jeunes enfants offerts par les centres sont efficaces et qu'ils répondent aux besoins des familles, de l'école et des communautés. L'équipe chargée de l'évaluation a également présenté une série de recommandations visant à renforcer le programme Franc départ C.-B. En réponse à certaines de ces recommandations, le ministère de l'Éducation a élaboré le présent *Guide pratique* afin de fournir aux responsables des programmes des informations, des exemples de stratégies d'enseignement exemplaires et des outils de réflexion.

Objet de ce guide

L'objet de ce guide est d'aider les districts scolaires à planifier, à établir et à gérer des programmes d'apprentissage Franc départ C.-B. destinés aux jeunes enfants et, le cas échéant, à en améliorer la qualité. Il s'inspire des politiques provinciales en la matière et présente des suggestions concernant les **politiques** (en anglais seulement) et la programmation à l'échelon du district.

Façons d'utiliser ce guide

Les animateurs de Franc départ C.-B. peuvent utiliser ce guide pour établir et planifier leurs programmes, réfléchir sur leurs stratégies d'enseignement et les évaluer, créer des milieux accueillants pour les familles, nouer des liens avec la communauté et communiquer avec les directions d'école et autres responsables du district scolaire.

Les directions d'école peuvent s'en servir pour donner une orientation au programme Franc départ C.-B., de même que pour trouver des façons de relier celui-ci à l'ensemble de la communauté scolaire et faciliter le dialogue entre les animateurs, les enseignants, les familles et les membres de la communauté.

Les responsables de l'éducation préscolaire à l'échelle du district scolaire peuvent utiliser ce guide pour évaluer le rôle de soutien que le district peut jouer par rapport à ses programmes, de même que pour guider l'élaboration de nouveaux programmes, participer aux décisions relatives à la dotation de personnel, surveiller la qualité générale du programme et faciliter la communication entre les animateurs, les familles, le district scolaire et la communauté.

Les directions générales des districts scolaires peuvent consulter ce guide non seulement pour mieux comprendre le programme Franc départ C.-B. et les responsabilités du district, mais aussi pour favoriser le dialogue entre les divers groupes des secteurs de l'éducation et de l'éducation de la petite enfance, d'une part, et avec la communauté, d'autre part.



Recommandation n° 20 : Aux districts scolaires

Élaborer des politiques et des procédures locales conformes aux lignes directrices du ministère de l'Éducation pour évaluer les programmes Franc départ C.-B. à l'échelle des districts scolaires.

Contenu du guide

Le *Guide pratique* du programme Franc départ C.-B. comprend les sept sections suivantes :

- **Aménagement du local**
- **Travail avec les familles**
- **Mise en œuvre du programme**
- **Rôle de l'animateur**
- **Responsabilités des districts scolaires**
- **Communication**
- **Pratiques de santé et de sécurité**

Tout au long du guide, des hyperliens permettent au lecteur d'accéder à de l'information supplémentaire et à des exemples de stratégies d'enseignement efficaces.



Ce symbole indique un lien vers le site du ministère de l'Éducation.



Ce symbole indique un lien vers une ressource de Franc départ C.-B. ou un exemple créé par un district scolaire.



Ce symbole indique un lien vers un site Web externe ou une ressource Internet.



Aperçu du programme

Les programmes d'apprentissage Franc départ C.-B. destinés aux jeunes enfants ont pour but de fournir des services gratuits d'apprentissage en milieu scolaire aux familles ou aux dispensateurs de soins et à leurs enfants d'âge préscolaire. L'objectif est de combler un besoin pour les jeunes enfants qui ne fréquentent pas les services de garde et qui sont à la maison avec leurs parents ou avec d'autres dispensateurs de soins, comme les grands-parents ou les gardiens. Ce programme est utile à la fois aux enfants et aux adultes. Il offre aux enfants l'avantage de se retrouver dans un milieu d'apprentissage de qualité et d'avoir des interactions sociales. Il permet aux adultes qui les accompagnent d'apprendre de nouvelles façons d'appuyer l'apprentissage tant dans le cadre du programme qu'à la maison.

Le programme Franc départ C.-B. se présente sous deux formes : les centres d'apprentissage précoce et les programmes d'enseignement hors école. Les deux s'adressent aux jeunes enfants.

Centres d'apprentissage pour les jeunes enfants

Ces centres sont situés dans des écoles et sont ouverts cinq jours par semaine, à raison d'au moins trois heures par jour. En général, ils sont ouverts le matin du lundi au vendredi; toutefois, certains d'entre eux offrent également des services la fin de semaine et le soir.

Les animateurs de Franc départ C.-B. sont des éducateurs de la petite enfance qualifiés. Ils forment l'effectif de ces centres qui sont conçus pour être des milieux d'apprentissage riches destinés aux jeunes enfants. Pour soutenir l'apprentissage et le développement des enfants, ils font appel à un grand nombre d'activités, dont les jeux dramatiques et autres (p. ex. casse-tête, cubes), les histoires et la lecture partagée, et la musique et les beaux-arts.

Les adultes qui fréquentent les centres peuvent s'attendre à participer à des activités structurées (p. ex. le regroupement en cercle) ou ludiques et à servir une collation santé. Ils peuvent découvrir de nouvelles façons d'appuyer l'apprentissage des enfants à la maison et établir des liens utiles avec d'autres personnes qui participent au programme.



Pour en savoir plus sur la **politique relative à Franc départ C.-B.** (en anglais seulement), consulter le site Web du ministère de l'Éducation, dans la section consacrée à l'apprentissage des jeunes enfants. Cette section renferme également une liste (en anglais seulement) des **centres** actifs.



Programmes d'enseignement hors école

Dans les régions rurales peu peuplées ou éloignées de la Colombie-Britannique, les familles peuvent avoir de la difficulté à participer au programme Franc départ C.-B. offert dans les centres en raison de la distance, de la longueur des déplacements ou de l'absence de moyens de transport.

Ceci étant, le Ministère a conçu des programmes d'enseignement hors école dont le but est de faire vivre des situations d'apprentissage de qualité aux enfants qui résident dans un endroit où un centre ne serait pas un modèle viable. L'instauration d'un programme d'enseignement hors école est généralement basée sur les critères suivants :

- l'éloignement de la résidence des enfants par rapport à l'école qui abrite un centre Franc départ C.-B. ou qui est susceptible d'en accueillir un;
- le faible nombre d'enfants d'âge préscolaire dans la communauté;
- l'accès limité aux programmes d'apprentissage destinés aux jeunes enfants dans la région, particulièrement dans les communautés rurales ou éloignées.

Il se peut que les programmes d'enseignement hors école aient un horaire réduit de façon à répondre aux besoins recensés dans les nombreux endroits éloignés où ils sont offerts.

Ces programmes sont semblables à ceux d'un centre et sont animés par des éducateurs de la petite enfance qualifiés.



Pour en savoir plus sur la politique relative aux **programmes d'enseignement hors école** Franc départ C.-B. (en anglais seulement), consulter le site Web du ministère de l'Éducation, dans la section consacrée à l'apprentissage des jeunes enfants. Cette section renferme également une liste des programmes actifs.

Aménagement du local

L'environnement physique d'un programme d'apprentissage destiné aux jeunes enfants est souvent appelé « le troisième enseignant ». L'aménagement du local qui abrite le programme Franc départ C.-B. influe sur la qualité de ce dernier. Un milieu d'apprentissage d'excellente qualité est riche, ouvert, adapté à la culture et respectueux.

Les sections suivantes aideront les districts et les animateurs à préparer l'endroit, à établir le programme et à tenir compte de la qualité de l'environnement.

Emplacement du programme Franc départ C.-B.

Milieu d'apprentissage

Équipement et fournitures

Réflexions sur l'environnement



UBC HELP
Evaluation of
StrongStart BC,
septembre 2008

Recommandation
n° 2 : Aux districts
scolaires

Avant de choisir un site, consulter les coalitions intersectorielles ou les groupes interorganismes et autres organismes offrant des services aux enfants et aux familles de la région afin : a) d'évaluer ce qui est offert; b) de discuter de l'emplacement scolaire pouvant le mieux répondre aux besoins de la communauté.

Recommandation
n° 4 : Aux districts
scolaires

Au moment de déterminer l'emplacement du programme au sein de l'école, veiller à ce que la salle de classe ait l'eau courante ainsi que des aires de jeux extérieurs accessibles adaptées aux enfants d'âge préscolaire et un accès facile aux toilettes.

Emplacement du programme Franc départ C.-B.

L'emplacement du programme Franc départ C.-B. dans l'école et la qualité du milieu où se déroule l'apprentissage renseignent les familles sur la valeur que le district scolaire leur accorde, ainsi qu'au programme. L'emplacement et l'environnement indiquent aussi aux familles la façon dont les jeunes enfants sont perçus en tant qu'apprenants. Lorsqu'un local est difficile à trouver ou difficile d'accès, qu'il n'est pas décoré de couleurs vives, ou qu'il n'est ni propre ni accueillant, les adultes et les enfants n'y reviennent pas.

Avant de choisir un site pour Franc départ C.-B., il importe que le gestionnaire chargé de ce dossier au sein du district scolaire consulte les coalitions ou les groupes interorganismes voués à l'éducation de la petite enfance ainsi que les organismes qui offrent des services aux enfants et à la famille dans la région pour évaluer ce qui est offert et les besoins de la communauté. Parmi les groupes à consulter, on compte les suivants : les **British Columbia Family Resource Programs** (programmes de ressources destinés aux familles de la Colombie-Britannique), le programme de **Child Care Resource and Referral** (programme de ressources et d'aiguillage relatifs au soin des enfants), le programme **Success by 6** (6 ans et gagnant) et les groupes ou tables de planification communautaire à l'échelle locale traitant du développement des jeunes enfants (c.-à-d. **Children First**) (tous en anglais seulement).

Après avoir trouvé un site possible pour Franc départ C.-B., il est important d'en discuter avec le personnel de l'école en question, et particulièrement avec la direction d'école. La participation du personnel de l'école est un élément primordial de la mise sur pied d'un programme bien intégré et accueillant.

Au nombre des éléments à prendre en compte lorsqu'on décide de l'emplacement d'un programme Franc départ C.-B. dans une école, mentionnons les suivants :

- l'accès à l'eau courante chaude et froide dans la salle de classe afin de répondre à la fois aux besoins en matière d'hygiène et de programmation (p. ex. l'heure de la collation et les activités artistiques);
- la proximité de la classe de maternelle pour faciliter les interactions entre le personnel, les parents ou les dispensateurs de soins et les enfants du programme Franc départ C.-B. et ceux de la maternelle;
- une bonne accessibilité aux toilettes étant donné que les jeunes enfants ont souvent besoin de s'y rendre rapidement, accompagnés d'un adulte;
- un accès sécuritaire à une aire de jeux extérieurs adaptée aux enfants d'âge préscolaire, avec une porte d'accès comportant une poignée à l'intérieur et à l'extérieur;
- la proximité de l'entrée principale de l'école afin de réduire au minimum les distractions dans les classes causées par les arrivées et les départs;
- l'accessibilité en fauteuil roulant et une aire de rangement des poussettes;
- un stationnement pour les adultes qui conduisent les jeunes enfants au programme.



Milieu d'apprentissage

L'environnement physique de Franc départ C.-B. influe non seulement sur l'impression que les adultes et les enfants peuvent avoir du programme, mais aussi sur la façon dont ils participent aux activités prévues. Il est plus probable qu'ils participeront activement et régulièrement aux activités si l'environnement est accueillant, bien organisé et intéressant, et qu'il reflète la diversité culturelle de la communauté.

L'organisation du milieu d'apprentissage des jeunes enfants exige un effort de réflexion et de planification. Les animateurs doivent considérer la division de l'espace, le type d'activités qui y seront organisées et les façons de rendre le centre accessible. L'arrangement de l'espace est censé encourager la participation des adultes et des enfants et l'interaction entre eux, et favoriser le jeu individuel et en groupe. Le plan de la pièce doit correspondre aux besoins et aux intérêts d'enfants dont l'âge et les aptitudes varient grandement et toucher à tous les domaines du développement de l'enfant.

Il existe d'excellentes ressources pour concevoir des environnements destinés aux jeunes enfants. Par exemple, *Designs for Living and Learning* de Deb Curtis et Margie Carter décrit comment créer des environnements physiques, sociaux et émotionnels sains et attrayants pour les jeunes enfants. Les centres pourront s'inspirer des illustrations qu'il renferme. Le document *Early Learning Environments That Work*, de Rebecca Isbell et Betty Exelby explore des façons d'utiliser les meubles, la couleur, les matériaux et le rangement afin de favoriser le développement optimal des jeunes enfants.

Les sections suivantes décrivent comment mettre en place des milieux d'apprentissage de qualité.

Centres d'apprentissage : organisation matérielle

Prise en compte de tous les âges

Façons de rendre le milieu d'apprentissage accueillant

Milieu d'apprentissage sécuritaire et organisé

Partage de l'espace

Exemples de milieux d'apprentissage de qualité pour les jeunes enfants



Centres d'apprentissage : organisation matérielle

Dans tout local qui abrite un programme Franc départ C.-B., les centres d'apprentissage sont des espaces désignés, aménagés de façon à refléter les intérêts des enfants et à encourager les parents à participer et à interagir avec eux.

Voici une liste de centres d'apprentissage courants dans ce type de programme. Chaque centre est détaillé dans la section « Mise en œuvre du programme ».

- centre de manipulation
- centre de construction
- centre de sciences ou de la nature
- centre de jeu dramatique
- centre d'activités créatrices
- centre du langage et de la communication
- coin bibliothèque
- centre extérieur
- centre de jeux
- centre thématique

Dans les petits locaux, les animateurs ne peuvent pas installer autant de centres d'apprentissage que dans les grands; cependant ils peuvent effectuer des rotations ou changer les centres afin d'offrir des activités variées correspondant à différents domaines d'apprentissage. Ils doivent donner aux enfants et aux adultes le temps nécessaire pour explorer à fond un centre d'apprentissage avant de le remplacer.

Les centres d'apprentissage peuvent être délimités par des éléments de rayonnage, des tapis ou des cloisons. L'aménagement ne doit pas créer d'angles morts empêchant les adultes de voir les enfants. Il faut s'efforcer, si possible, de situer l'espace réservé aux beaux-arts et à la table du bac à sable ou à eau sur une surface dure comme un plancher de céramique facile à nettoyer. Il est bon de séparer les espaces calmes et bruyants afin que les enfants et les adultes puissent respecter les expériences de jeu de chacun. Il est conseillé de réserver un espace aux activités en grand groupe comme le regroupement en cercle ou celles comprenant des mouvements.

L'animateur devrait désigner chaque centre d'apprentissage à l'aide des mots et des symboles qui le décrivent le mieux. Cette façon de faire contribuera à créer un environnement langagier riche où l'éveil à la lecture et à l'écriture s'effectuera en faisant le lien entre les symboles, les lettres et les objets.

À bien des endroits, les animateurs disposent les centres d'apprentissage en U dans la pièce et destinent un espace au bout de la salle aux activités en grand groupe comme le regroupement en cercle; une telle organisation facilite les déplacements d'une activité à l'autre.



Prise en compte de tous les âges

Les programmes d'apprentissage Franc départ C.-B. destinés aux jeunes enfants sont ouverts à tous les enfants avant leur entrée en maternelle. Il peut s'agir de nouveau-nés comme d'enfants de cinq ans. C'est pourquoi l'animateur doit offrir des activités adaptées au stade de développement des nourrissons, des tout-petits et des enfants d'âge préscolaire. Les activités doivent être accessibles à de petits comme à de grands groupes d'enfants de tout âge. De plus, l'animateur doit s'assurer que les objets et les équipements sont sécuritaires pour les très jeunes enfants et qu'ils ne sont pas trop petits afin d'éviter que les plus jeunes ne s'étouffent. Enfin, il peut créer des espaces sécuritaires où les nourrissons pourront faire la sieste pendant que leurs frères et sœurs plus âgés jouent.





Façons de rendre le milieu d'apprentissage accueillant

Il importe que les adultes et les enfants qui participent au programme d'apprentissage Franc départ C.-B. passent un moment agréable et aient envie d'y revenir régulièrement. Les idées présentées ci-dessous peuvent contribuer à rendre le programme plus attirant :

- **Une atmosphère familiale.** Aménager des espaces douillets, par exemple avec des divans, des tapis, des coussins et une chaise berçante pour nourrir un nouveau-né; ajouter un coin café ou thé afin de créer un sentiment de chaleur et de familiarité. Cet aménagement semblable à celui de la maison aidera chacun à se sentir plus à l'aise dans le programme scolaire. Les meubles moelleux peuvent aussi amortir le bruit des jeux. Le fait d'afficher les travaux artistiques des enfants à divers endroits, y compris à leur hauteur, leur permettra de voir leurs créations.
- **Un environnement attrayant et harmonieux.** L'environnement d'un programme Franc départ C.-B. doit stimuler agréablement les sens grâce aux couleurs, à la lumière et aux textures. Les couleurs vives et les couleurs pastel peuvent être toutes deux attrayantes, tout comme les textures moelleuses et dures, mais il est préférable d'éviter la surcharge de couleurs et de textures afin de ne pas trop stimuler les sens des enfants et nuire à leur concentration.





- **Activités à durée indéterminée.** De telles activités permettent aux enfants de poursuivre leurs apprentissages sur plusieurs jours et d'y ajouter les thèmes qui les intéressent personnellement. Réserver un espace qui servira au rangement des projets à long terme.
- **Des degrés variés de stimulation.** Il est essentiel d'aménager dans l'environnement des espaces consacrés aux activités bruyantes et d'autres aux activités silencieuses. Les espaces confortables et tranquilles sont propices aux conversations privées entre les enfants et avec les adultes et ils permettent de faire une pause entre deux activités plus animées.

Milieu d'apprentissage sécuritaire et organisé

L'environnement physique d'un centre Franc départ C-B. doit être sécuritaire et organisé. Il faut également tenir compte de la facilité de mouvement et de l'utilisation du programme.

Sécurité : La sécurité est très importante dans un programme qui s'adresse aux jeunes enfants. Les districts scolaires doivent faire en sorte que tout meuble ou équipement sur pied se trouvant dans la pièce soit durable et suffisamment solide pour qu'un enfant puisse s'y agripper pour se relever sans qu'il ne bascule. Il faut penser à visser les éléments moins stables au mur ou au sol et s'assurer que tout ce qui est à la portée des nourrissons et des tout-petits est sécuritaire pour eux. Cela peut signifier ranger ou placer les petits éléments en hauteur afin que les très jeunes enfants ne puissent pas les atteindre.





Un aménagement ouvert permet aux enfants et aux adultes de voir d'emblée tous les jeux disponibles, et leur permet de circuler librement et en toute sécurité d'un espace à l'autre. Il est également important que les adultes puissent voir l'ensemble de la pièce. Une bonne vue d'ensemble permettra à ceux qui s'occupent de plusieurs enfants de les surveiller de façon sécuritaire.

Organisation : un environnement bien organisé est plus prévisible et bienveillant pour les enfants comme pour les adultes. Lorsque les enfants savent où sont rangés les matériaux et l'équipement et qu'ils y ont facilement accès, ils peuvent voir toutes les possibilités de jeu et choisir une activité de façon indépendante. Un environnement bien organisé peut servir de modèle aux parents qui voudront appliquer les mêmes stratégies pour aménager les espaces de l'enfant à la maison, et aussi encourager celui-ci à prendre certaines responsabilités. Lorsque les objets sont étiquetés et rangés ou disposés de façon ordonnée, ils sont faciles à trouver. Le rangement facilite également le ménage pour les enfants et les adultes.

Partage de l'espace

Dans certains centres et pour de nombreux programmes d'enseignement hors école, Franc départ C.-B. partage un espace avec un autre programme. Dans ces cas, il importe d'établir une communication et des attentes claires. En ce qui concerne les programmes d'enseignement hors école, l'animateur peut avoir besoin de temps supplémentaire au début et à la fin du programme pour installer, enlever et ranger l'équipement.

Exemples d'environnements d'apprentissage de qualité pour les jeunes enfants



La pièce réservée au programme est claire et remplie de couleurs. Des objets visuellement intéressants sont situés à différentes hauteurs. Les travaux artistiques des enfants sont affichés à leur hauteur. La table du bac à sable peut accueillir des jeunes enfants et des adultes. Des marchepieds permettent aux jeunes enfants de monter jusqu'à la table de façon sécuritaire.



Sur cette table d'activités sensorielles, les matériaux favorisent l'appréciation de la nature, tout en permettant de faire des apprentissages sensoriels. Il est bon de fournir divers types de matériaux originaux pour cette table.



Il importe également de prévoir des activités destinées aux très jeunes enfants. Ci-contre, les responsables ont installé des tapis sur lesquels les bébés peuvent ramper et ont mis à leur disposition des jouets sécuritaires au niveau du sol.



Un coin bibliothèque confortable encourage la lecture partagée qui convient à tous les âges. L'ajout d'une chaise permettra à une maman de s'asseoir avec son enfant sur ses genoux; ils pourront ainsi lire ensemble. Des coussins pour nourrisson sont placés par terre à proximité et des livres sont disposés bien en vue pour que les enfants puissent en profiter. Cette pièce éclairée et remplie de couleurs est accueillante à la fois pour les enfants et pour les adultes.



Il est possible d'utiliser des objets domestiques courants pour favoriser les projets créatifs. L'animateur de ce programme a fourni des verres en plastique et des couvercles en carton pour une activité de jeux créatifs. Les enfants les ont utilisés pour bâtir une tour ensemble. L'animateur peut montrer des activités peu chères que les enfants et les parents peuvent refaire à la maison.



Équipement et fournitures

Les responsables des programmes d'apprentissage Franc départ C.-B. destinés aux jeunes enfants doivent mettre à la disposition des participants une gamme d'équipements et de jouets durables, d'une grande valeur ludique, qui conviennent à différents âges.

Lorsqu'ils achètent de l'équipement, les animateurs et le personnel du district chargé de cette tâche doivent tenir compte de la dimension et de la configuration du local, de la nature des centres d'apprentissage qui y seront créés et des activités qui feront partie de l'horaire quotidien.

Les districts scolaires devront établir un budget pour l'achat et le remplacement de fournitures. Dans le programme Franc départ C.-B., certaines fournitures devront être rachetées régulièrement, comme la peinture, l'argile, les produits d'entretien et le papier.

Les programmes d'enseignement hors école Franc départ C.-B. comportent des exigences particulières en ce qui concerne l'équipement et les fournitures. Les districts devront tenir compte de la facilité du transport de l'équipement et des fournitures, ainsi que de l'entreposage et du partage de ces derniers.



S'inspirant des conseils reçus de la part du personnel du programme, le ministère de l'Éducation a établi et publié en ligne des listes d'équipements suggérés (en anglais seulement) qui tiennent compte des besoins particuliers des centres et des programmes d'enseignement hors école :

Liste d'équipements suggérés pour les centres Franc départ C.-B.

Liste d'équipements suggérés pour l'enseignement hors école Franc départ C.-B.

Au moment de planifier l'achat de l'équipement et des fournitures nécessaires au programme Franc départ C.-B., les districts devront tenir compte des éléments suivants :

Entretien

Aliments pour les collations

Produits de nettoyage

Fournitures artistiques



Entretien

L'usage répété auquel l'équipement du programme est soumis entraîne usure et détérioration. Les districts scolaires devront donc établir un calendrier d'entretien régulier pour l'équipement et connaître les normes de propreté. Ils devront se charger de la vérification quotidienne, mensuelle et annuelle de l'équipement pour en évaluer l'état et la propreté. Ils devront également s'assurer de conserver toutes les garanties liées à l'équipement et se tenir au courant des rappels de produits.



Santé Canada publie en ligne une liste à jour des rappels de produits.

Aliments pour les collations

Les aliments devant servir aux collations peuvent être gardés dans la cuisine de l'école ou dans l'aire de préparation des collations du programme Franc départ C.-B. Les aliments périssables doivent être conservés dans des contenants fermés hermétiquement, et dans un réfrigérateur dont la température ne dépasse jamais 4 °C. On doit également conserver les aliments non périssables dans des contenants scellés. Il importe que le personnel vérifie la fraîcheur des aliments et tienne compte des allergies et des intolérances alimentaires au moment de planifier le menu des collations.



S'inspirant des conseils reçus de la part du personnel du programme, le ministère de l'Éducation a établi et publié en ligne une liste intitulée **Suggested StrongStart BC Kitchen Equipment List** (liste du matériel de cuisine suggéré pour Franc départ C.-B.).

Produits de nettoyage

C'est aux districts scolaires qu'il revient d'assurer l'entretien et le nettoyage des locaux et des équipements du programme. Les produits de nettoyage utilisés doivent être non toxiques et ils doivent être conservés dans un endroit sécuritaire, hors de la portée des enfants.

L'animateur peut, s'il le désire, discuter avec le personnel d'entretien de l'école des produits de nettoyage appropriés. Dans certains centres, il se peut que les parents et les dispensateurs de soins s'acquittent eux-mêmes de l'importante tâche de nettoyer régulièrement les jouets.



Fournitures artistiques

Le personnel du programme devrait accorder une attention particulière au matériel servant aux arts créatifs. Les articles utilisés doivent être non toxiques, propres et suffisamment gros pour qu'un nourrisson ou un tout-petit ne puisse pas les avaler. L'animateur devra donner l'exemple et guider les adultes afin qu'ils surveillent attentivement les enfants lorsque ceux-ci utilisent des fournitures artistiques pouvant représenter un danger pour eux. Dans le cas des très jeunes enfants qui apprennent à utiliser les fournitures de façon sécuritaire, l'animateur peut suggérer aux adultes de placer leur main sur celle de leur enfant lorsque celui-ci utilise de petits objets comme des craies de cire, des pinceaux ou des ciseaux nécessitant une très bonne coordination motrice.



Les animateurs des programmes Franc départ C.-B. utiliseront les fournitures scolaires conformes aux directives des districts scolaires, lorsqu'elles sont offertes.

La pâte à modeler faite maison doit être conservée dans un contenant étanche à l'air et jetée au bout d'une semaine d'utilisation. Il est facile d'en fabriquer à la maison. L'animateur peut garder une copie de la recette à portée de main pour la donner aux parents et aux dispensateurs de soins.



Plusieurs recettes de **pâte à modeler maison** (en anglais seulement) sont accessibles en ligne.

Rappeler aux enfants et aux adultes de bien se laver les mains après avoir terminé les activités artistiques.



L'édition de l'hiver 2008 du *BC Early Learning Network Newsletter* (bulletin du réseau de l'éducation préscolaire de la Colombie-Britannique) présente un article sur le matériel de bricolage improvisé.



Réflexions sur l'environnement

L'environnement physique d'un programme d'apprentissage pour les jeunes enfants est souvent appelé « le troisième enseignant ». Un milieu d'apprentissage de qualité est **riche, ouvert, adapté à la culture et respectueux**. S'ils prennent le temps de réfléchir à ces aspects, les districts scolaires et les animateurs du programme Franc départ C.-B. pourront offrir aux participants des programmes de qualité.

Un milieu **riche** n'est pas nécessairement un endroit qui regorge de jouets chers, mais plutôt un milieu où les possibilités d'apprentissage sont multiples et variées et où tous les sens sont stimulés. Les enfants sont portés naturellement à faire des explorations et à chercher des réponses en se servant de tout ce qui est mis à leur disposition. Un environnement riche les encourage à se poser des défis et à remettre en question leurs propres théories sur le monde dans lequel ils vivent. Voici quelques questions à se poser lorsqu'on réfléchit à l'environnement d'apprentissage :

- L'environnement est-il attrayant et accueillant pour les enfants et les adultes?
- Le matériel et les activités ont-ils un caractère non limitatif?
- La pièce présente-t-elle une gamme variée de couleurs et de textures?
- La pièce comprend-elle de grands espaces ouverts et d'autres plus petits pour des jeux calmes?
- L'environnement fait-il appel aux cinq sens?
- Le matériel et les activités suscitent-ils la réflexion? Favorisent-ils la créativité? Accordent-ils une place à l'incertitude?
- Le matériel et les activités sont-ils suffisamment stimulants pour que les enfants se risquent à expérimenter de nouvelles idées et à tester leurs théories?





Les milieux **ouverts** ont le souci d'avoir du matériel et des activités adaptés au développement de tous les enfants qui participent au programme, quels que soient leur âge, leurs aptitudes ou leurs centres d'intérêt. Les enfants sont des apprenants actifs et ils apprennent de façons différentes. Les environnements du programme Franc départ C.-B. doivent être accessibles aux adultes et aux enfants, quel que soit leur âge. Les questions à se poser au sujet de l'environnement sont les suivantes :

- Les centres Franc départ C.-B. favorisent-ils toute une gamme de situations d'apprentissage?
- Les enfants et les adultes se sentent-ils encouragés à proposer des idées concernant les thèmes et le matériel?
- Les activités et le matériel sont-ils évalués régulièrement et, au besoin, modifiés afin d'être toujours adaptés à l'âge des enfants et au maintien de leur intérêt?
- Y a-t-il suffisamment de matériel pour que plusieurs enfants puissent jouer en même temps?

Les milieux **adaptés à la culture** portent l'empreinte des familles auxquelles appartiennent les enfants. Le fait de voir des objets familiers dans un cadre nouveau peut encourager les enfants à tester de nouvelles théories. Les adultes qui voient des objets auxquels ils accordent de la valeur peuvent se sentir plus à l'aise dans un milieu inconnu. Les questions à se poser sont les suivantes :

- Y a-t-il dans la pièce des images ayant un rapport avec les cultures auxquelles appartiennent les familles participantes?
- Y a-t-il du matériel ayant un rapport avec leur vie à la maison?
- Y a-t-il des matériaux pouvant être associés au milieu naturel de la région?
- Y a-t-il des activités et du matériel d'apprentissage qui favorisent la compréhension de diverses cultures? Invite-t-on les familles à parler d'activités spéciales et d'autres éléments propres à leur culture?
- Le matériel reflète-t-il le type d'habitat de la communauté (c.-à-d. urbain ou rural)?
- Le matériel comprend-il des objets authentiques plutôt que des reproductions sous forme de jouets?



Les milieux **respectueux** sont ceux où les enfants et les adultes se sentent les bienvenus et en sécurité. L'environnement physique devrait témoigner de la fierté de faire partie du programme et de la valeur accordée à chaque enfant et à chaque famille. Il importe que les enfants et les adultes s'y sentent encouragés à explorer de nouvelles situations d'apprentissage. Voici les questions à se poser au sujet de cet environnement :

- Encourage-t-on les enfants à faire des explorations et à faire leurs propres choix?
- Le matériel est-il solide et sécuritaire?
- Y a-t-il place dans le centre pour les idées des enfants?
- Les membres de la communauté sont-ils représentés de manière non stéréotypée dans le matériel et les activités (p. ex. des albums montrant des femmes policières)?
- L'environnement est-il propre et bien organisé?



Les milieux d'apprentissage bien conçus suscitent l'intérêt des enfants, de sorte que les participants y reviennent.

Travail avec les familles

Le fait qu'ils s'adressent à la fois aux enfants et aux adultes constitue un des aspects uniques des programmes d'enseignement hors école et des centres Franc départ C.-B. À cet égard, les districts scolaires devraient créer un programme qui véhicule le message suivant : « Ici, vous êtes chez vous! »

Les sections suivantes offrent une description des éléments dont il faut tenir compte au moment de créer un programme efficace destiné aux adultes et aux enfants :

Environnement physique

Participation des adultes

Établissement de relations avec les familles

Prise de contact avec les familles

Certains districts scolaires ont choisi de faire un sondage auprès des parents afin d'obtenir leurs commentaires sur les programmes Franc départ C.-B. qu'ils offrent.



Pour trouver un exemple de ce sondage (en anglais seulement), voir le [site Web du ministère de l'Éducation](#).



Environnement physique

Les familles devraient se sentir les bienvenues au programme Franc départ C.-B. Pour ce faire, il faut entre autres rendre l'environnement physique accueillant pour tout le monde.

Cet environnement peut comprendre :

- un coin café/thé installé à l'entrée de la pièce afin d'accueillir les adultes et de favoriser l'interaction sociale et la conversation;
- des chaises et autres meubles pour adultes placés dans la pièce d'une manière stratégique pour favoriser au maximum les interactions entre l'enfant et l'adulte dans les centres d'apprentissage;
- un matériel varié qui convienne à la tranche d'âge des enfants susceptibles de participer au programme, soit de la naissance à cinq ans;
- un mur de photos montrant la vie des enfants à la maison et au sein de leur famille;
- un endroit sécuritaire et confortable où les bébés pourront s'allonger ou ramper loin des tout-petits (qui marchent déjà);
- des éléments qui rappellent la maison comme des tapis, des plantes non toxiques, des oreillers, des tables dont le pourtour est en bois, des bancs, un pavillon de jardin, du treillis ou un abri soleil (en s'assurant que le tout est sécuritaire);
- en plus de la lumière naturelle, des appareils d'éclairage comme des lampes, une table lumineuse, des spots et des petits projecteurs pouvant servir à faire des expériences d'ombres et de lumière;
- des objets ou des éléments décoratifs qui représentent les cultures des familles participant au programme.

Les sous-sections suivantes offrent une description des éléments dont il faut tenir compte lorsqu'on aménage l'environnement physique pour répondre aux besoins des familles.

Besoins des familles : les espaces de rangement

Poussettes

Panneau d'information destiné aux parents

Ressources destinées aux parents

Aire d'accueil et d'inscription au registre des présences



Besoins des familles : les espaces de rangement

Beaucoup de familles arrivent aux centres Franc départ C.-B. avec des manteaux, des sacs à main, des sacs à couches, et des sacs à dos; tous ces articles doivent être rangés de façon sécuritaire. Bien des centres disposent d'un cagibi ou encore d'un endroit où ranger les manteaux et les objets personnels. Les crochets individuels pour chaque enfant constituent une bonne solution, tout comme les grands bacs pour chaque famille.

Les objets personnels comme les sacs à main, les sacs à couches et les sacs à dos doivent être rangés loin des aires de jeu et hors de la portée des enfants. Il est souhaitable que l'animateur suggère aux familles de ne pas apporter d'objets de valeur, puisque Franc départ C.-B. n'est pas responsable des objets perdus ou volés. Il encouragera les adultes à garder tout objet de valeur sur eux en tout temps.

Plusieurs districts scolaires ont conçu des façons originales d'aider les enfants à s'occuper eux-mêmes de leurs vêtements d'extérieur lorsqu'ils arrivent. L'animateur peut, par exemple, prendre une photo de chaque enfant. À leur arrivée, les enfants peuvent trouver leur photo et la placer avec leurs vêtements et effets personnels sur un crochet ou dans leur casier. De cette façon, les enfants prennent part aux activités de routine qui favorisent l'indépendance et la responsabilité, tout en permettant de garder la pièce en ordre. L'animateur peut aussi créer une aire « objets trouvés » pour les objets égarés.

Poussettes

Lorsque cela est possible, il est bon de réserver un espace couvert au rangement des poussettes. Une signalisation appropriée permettra de diriger les adultes vers cette aire. On doit faire en sorte que les poussettes ne bloquent pas les sorties de sécurité. L'animateur demandera aussi aux familles de ne pas laisser d'objets personnels ni de nourriture dans les poussettes.

Les districts scolaires pourront s'ils le désirent localiser l'entrée du centre Franc départ C.-B. à un endroit facilement accessible pour les poussettes ou aménager une autre entrée à cet effet ailleurs.



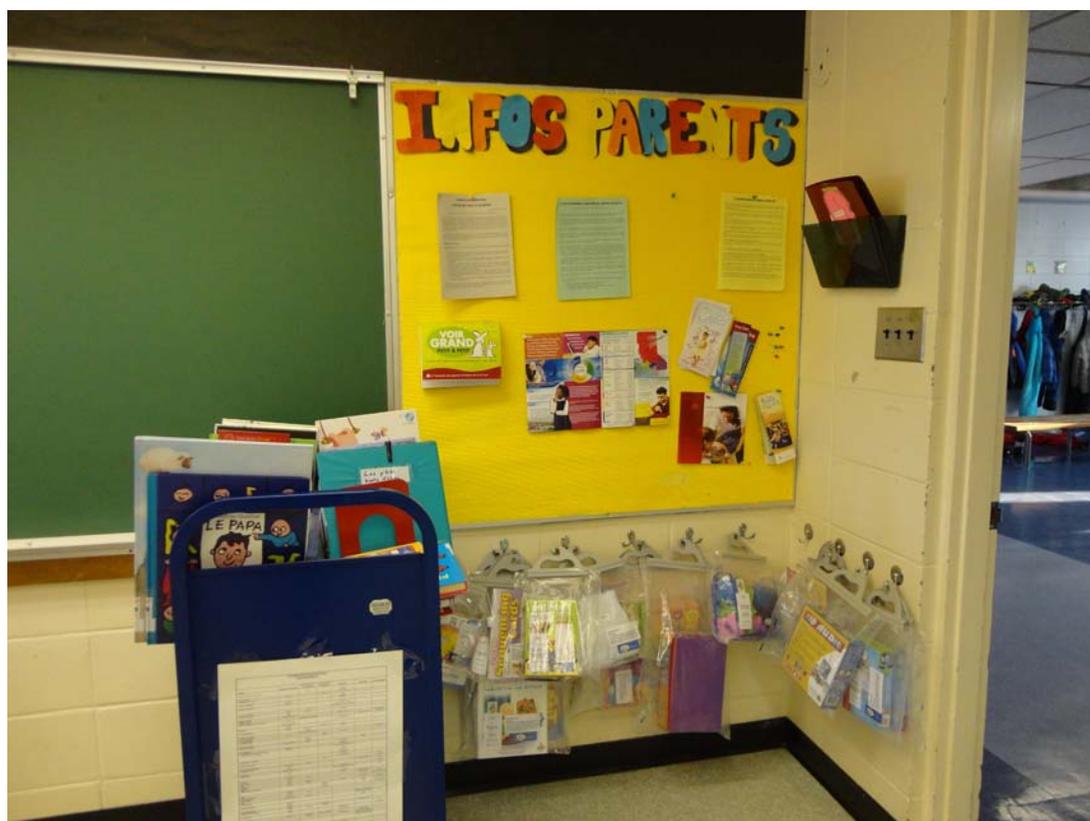
Panneau d'information destiné aux parents

Les centres Franc départ sont des endroits fort animés où il est parfois difficile pour l'animateur de converser en tête-à-tête avec les parents. Afin d'améliorer la communication avec les familles, celui-ci peut donc placer un tableau d'affichage à l'entrée de la salle de classe et y afficher : l'information relative au programme, aux activités communautaires à venir et à l'école, des dépliants et des ressources, les coordonnées des unités sanitaires locales, et des articles portant sur l'art d'être parent.

Les animateurs des programmes Franc départ C.-B. peuvent demander à un parent ou à un partenaire communautaire d'aider à créer un panneau d'information destiné aux parents. Il devrait être mis à jour régulièrement et être représentatif de la collectivité.



Le numéro du printemps 2008 du *BC Early Learning Network Newsletter* présente un article sur un panneau d'information qui a été préparé à l'intention de parents du district scolaire n° 73.





Ressources destinées aux parents

Le programme Franc départ C.-B. est peut-être le seul programme auquel une famille a accès. Pour soutenir les parents, les ressources sur place peuvent comprendre :

- une bibliothèque de consultation et de prêt offrant des livres ou des magazines mensuels portant sur l'art d'être parent et comportant des recettes de cuisine santé. Les documents sont représentatifs des langues et des cultures des familles de la communauté;
- un bulletin d'information, publié régulièrement sur le programme Franc départ C.-B., qui traite de sujets divers : nouvelles ressources du programme, conférenciers invités, jours de fermeture, visiteurs provenant d'autres organismes, recettes de pâte à modeler, etc.;
- de l'information rédigée en langage courant sur des ressources traitant du développement de l'enfant;
- des dépliants provenant d'organismes locaux, que les parents peuvent apporter à la maison;
- des lignes directrices sur les politiques relatives aux maladies, aux modalités d'inscription et autres;
- une liste d'idées ou de suggestions visant à permettre aux parents de participer ou de contribuer aux activités du programme.

De nombreux districts scolaires ont créé leurs propres **ressources destinées aux parents**. Pour en trouver des exemples (en anglais seulement), voir le site Web du ministère de l'Éducation.



De plus, le Ministère a réuni plusieurs autres **ressources en ligne destinées aux parents** (en anglais seulement) sur son site Web.



Aire d'accueil et d'inscription au registre des présences

L'aire d'accueil et le registre des présences sont la première chose que les familles voient lorsqu'elles arrivent au centre Franc départ C.-B. Il peut s'agir d'une table située juste à l'extérieur ou à l'intérieur de la salle de classe, sur laquelle est placé un registre où les participants noteront leurs présences quotidiennes. Pour les nouveaux venus, l'aire devrait comporter des trousse de bienvenue ou de la documentation qu'ils pourront apporter à la maison et ce, même si le centre est fermé. Un tableau blanc situé près de l'aire d'accueil est également un bon moyen de communiquer quotidiennement avec les familles et de leur rappeler la programmation de la journée, y compris le menu de la collation.

Il est important d'afficher des instructions simples (traduites dans les langues locales avec images complémentaires au texte si possible) sur la façon de s'inscrire au registre. La feuille ou le registre des présences doit comprendre un espace où le parent ou le dispensateur de soins pourra inscrire les nom, prénom et âge de l'enfant, ainsi que son propre nom. Ce document permet aux responsables d'être informés des présences quotidiennes et de l'arrivée de nouvelles familles.

Il est essentiel d'avoir une procédure d'inscription des participants présents au cas où il faudrait évacuer les lieux pour cause d'incendie ou d'autres urgences. Cette information peut également aider l'animateur à établir les tendances quant à l'âge et à l'assiduité des participants, ceci étant utile pour la planification. Les feuilles ou les registres des présences fournissent également au district scolaire des données sur la fréquentation du programme. Ces données doivent être entrées dans le British Columbia Enterprise Student Information System (BCeSIS).



Le district scolaire n° 71 a affiché sur son site Web une photographie d'une **aire type d'accueil et d'inscription au registre des présences**.



Le ministère de l'Éducation a préparé et publié sur le site Internet de Franc départ C.-B. une **feuille des présences type pour le programme**.



Participation des adultes

La participation des adultes dans les centres d'apprentissage et aux programmes d'enseignement hors école est fondamentale à l'atteinte des objectifs du programme Franc départ C.-B. D'après les chercheurs, les parents qui participent activement à l'éducation et au développement de leurs enfants augmentent les chances de réussite de ces derniers. La recherche indique également que lorsque les programmes d'éducation destinés aux jeunes enfants comprennent des objectifs particuliers relatifs à la participation des parents et à l'apprentissage, ces derniers transfèrent les connaissances et les habiletés dans leur milieu familial.

En tirant parti des moments propices à l'apprentissage, l'animateur peut aider les adultes à renforcer leurs liens avec le programme et à comprendre le rôle important qu'ils jouent dans l'apprentissage et le développement de leur enfant.

Les adultes participent au programme principalement en interagissant avec les enfants, mais ils peuvent aussi assumer d'autres tâches comme accueillir les nouvelles familles, aider à préparer les collations ou à nettoyer, proposer des idées de thèmes à explorer, suggérer du matériel, ou contribuer de toute autre façon qui leur semble significative.

Voici des stratégies que l'on peut utiliser pour inciter les adultes à participer à l'apprentissage et au développement de leur enfant :

- utiliser les moments propices à l'apprentissage pour montrer les façons de favoriser ce dernier et décrire aux adultes l'apprentissage qui est en train de se produire;
- renforcer verbalement et non verbalement l'importance de la participation des parents;
- encourager la participation en sollicitant des commentaires sur la programmation;
- placarder des affiches décrivant des idées relatives à l'apprentissage des jeunes enfants;
- profiter du regroupement en cercle pour montrer et expliquer ce que les enfants apprennent et comment poursuivre l'apprentissage à la maison;
- afficher des photos d'activités et des descriptions d'apprentissages qui ont lieu dans les centres d'apprentissage;
- organiser l'environnement physique de façon à favoriser la participation des adultes et des enfants.



Le ministère de l'Éducation a préparé et publié sur son site Web une fiche d'information sur la façon de **favoriser la participation des parents aux programmes Franc départ C.-B.** (en anglais seulement).

Le district scolaire n° 43 a créé une série d'affiches décrivant diverses activités d'apprentissage destinées aux jeunes enfants ainsi que les apprentissages réalisés pendant chacune. Des exemples **d'affiches relatives aux jeux ainsi qu'un bon de commande** (en anglais seulement) se trouvent sur le site Web du Ministère.



Établissement de relations avec les familles

Les parents et les dispensateurs de soins qui fréquentent le centre Franc départ C.-B. sont d'origines diverses. Leurs façons d'élever les enfants et leurs connaissances en la matière varient donc grandement. L'établissement de relations constructives avec les familles est une initiative qui exige du temps et des efforts, mais elle est une composante clé du programme Franc départ C.-B. L'animateur doit comprendre et reconnaître que le milieu familial est le premier lieu d'apprentissage des enfants.

Les membres du personnel doivent prendre le temps de réfléchir sérieusement à la façon de nouer avec les familles des relations significatives qui sont fondées sur la confiance mutuelle. À cette fin, il convient que l'animateur :

- fasse preuve de respect envers tous les membres de la communauté et des familles en mettant l'accent sur les points forts de ces dernières, en les traitant avec dignité, en les écoutant avec bienveillance et en se montrant sensible aux différences culturelles;
- salue chaque adulte et chaque enfant à leur arrivée, en prenant la peine de se pencher vers les plus petits. Une étiquette d'identité facilite l'identification de l'animateur;
- crée des occasions pour les participants expérimentés de faire office de mentors auprès des nouvelles familles. L'animateur peut les présenter aux adultes et aux enfants qui participent régulièrement aux activités et qui comprennent bien le programme;
- fournisse une brève description du programme aux nouvelles familles et leur remette une trousse de bienvenue qui comprend des explications détaillées;
- affiche l'horaire quotidien et informe les familles de ce qui est prévu pour la journée;
- communique clairement les attentes quant à la participation des adultes. Les parents et les dispensateurs de soins se sentent plus à l'aise lorsqu'ils savent à quoi s'attendre;
- pratique l'écoute active lorsqu'il discute avec un adulte ou un enfant, et manifeste de l'empathie en se concentrant sur le sujet et en évitant de porter des jugements.



Trousses de bienvenue

Les trousse de bienvenue de Franc départ C.-B. (en anglais seulement) sont une façon efficace d'informer les nouvelles familles sur le programme. Ces trousse peuvent comprendre un bref aperçu du programme et de ses objectifs, les jours et les heures d'ouverture, un calendrier mensuel typique et éventuellement le **formulaire d'inscription** au programme du district. Comme les capacités de lecture varient grandement selon les familles, il importe d'utiliser un langage clair et simple lorsqu'on crée une trousse de bienvenue à leur intention. Si on sait que certains groupes linguistiques de la région sont susceptibles de participer, on peut envisager de faire traduire les trousse.



Sites rédigés en langage clair et simple :

- 1) <http://www.bdaa.ca/biblio/recherche/sommaires/sommaires.htm>
- 2) <http://www.cpha.ca/fr/pls.aspx>
- 3) <http://www.plainlanguage.mb.literacy.ca/index.htm> (en anglais seulement)
- 4) www.plainlanguagenetwork.org/plaintrain/IntroducingPlainLanguage.html
Plain Language Network (en anglais seulement)

Communication avec les parents

Il existe bien d'autres façons de communiquer avec les familles. En voici quelques-unes qui permettent de renforcer les communications et les interactions positives avec elles :

- repas-partage et pique-niques;
- fêtes;
- boîte de suggestions;
- ateliers destinés aux parents;
- calendriers relatifs au programme;
- guides destinés aux parents.



De plus, les parents aimeraient peut-être recevoir, entre autres :

- des recettes de pâte à modeler et des idées d'activités ludiques à faire à la maison;
- de l'information sur le développement de l'enfant;
- de l'information générale sur l'école;
- des annonces d'activités spéciales;
- de l'information pertinente sur les services interorganismes et les coordonnées de personnes-ressources;
- des annonces d'événements communautaires;
- des suggestions sur l'art d'être parent;
- des documents promotionnels destinés aux nouveaux parents;
- les heures et dates de fermeture du centre;
- tout autre renseignement pertinent relatif au programme.



Pour trouver des **exemples de bulletins d'information Franc départ C.-B.** (en anglais seulement), voir le site Web du ministère de l'Éducation.

Confidentialité

Les responsables des programmes d'apprentissage Franc départ C.-B. doivent veiller à protéger la confidentialité des renseignements personnels des familles participantes. Il est important que ces dernières se sentent en sécurité lorsqu'elles participent. À cet égard, l'animateur est tenu de se conformer à la politique du district scolaire ainsi qu'à la loi. Pour ce faire, il devra se référer aux politiques de son district scolaire en matière de confidentialité.

L'animateur détient peut-être des renseignements confidentiels concernant les familles. Lorsque des parents désirent aborder des sujets délicats avec lui, il ne doit épargner aucun effort pour organiser un rendez-vous qui convienne aux deux parties afin de discuter loin des autres familles.

Les documents renfermant les renseignements personnels des familles doivent être classés en lieu sûr. On doit également s'abstenir de mentionner le nom d'un enfant et d'une famille dans les bulletins d'information ou dans tout autre moyen de communication afin de respecter la vie privée de ces personnes.



Autorisation de prendre des photographies

Le fait de photographier les adultes et les enfants participants et d'exposer les photos des enfants dans les locaux du programme suscite un sentiment d'appartenance et peut également aider chacun à mieux comprendre le processus d'apprentissage chez l'enfant. Il est essentiel cependant d'obtenir la permission du parent ou du tuteur avant d'utiliser des photos d'enfants dans les bulletins d'information, les affiches, les publicités, le site Web ou toute autre publication.



Pour obtenir un **formulaire type de consentement relatif aux photographies** (en anglais seulement), voir le site Web du ministère de l'Éducation.

Soutien de la part des bénévoles

Le rôle des bénévoles doit être conforme aux politiques du district scolaire et faire honneur à la philosophie de Franc dépat C.-B., programme axé sur la participation des parents, des dispensateurs de soins ainsi que des enfants. Les bénévoles qui viennent sans enfant peuvent aussi apporter une contribution positive au programme. Dans certains cas, ces bénévoles sont des personnes âgées.

Cette aide bénévole peut prendre diverses formes, dont les suivantes :

- créer du matériel pour les activités artistiques;
- préparer des collations;
- démontrer des habiletés par l'exemple dans les centres d'apprentissage;
- lire avec les enfants;
- encourager les enfants à participer aux activités d'apprentissage;
- aider les parents qui viennent avec plus d'un enfant;
- organiser les ressources à la fin de la séance;
- documenter l'apprentissage et le développement des enfants;
- aider lors des excursions scolaires.



UBC HELP
Evaluation of
StrongStart BC,
septembre 2008

Recommandation
n° 14 : Aux districts
scolaires

Promouvoir la comparaison entre les données sur la participation et les données démographiques locales afin de vérifier qui utilise le site (et qui ne l'utilise pas). Il faudra faire un réel effort, site par site, pour déterminer ce qui pourrait rendre le programme plus attrayant pour ceux qui choisissent de ne pas participer. Élaborer des stratégies créatives de mise en marché afin d'atteindre ceux qui ne connaissent pas l'existence de ce programme. Il peut s'agir de populations défavorisées sur le plan socio-économique (réfugiés, immigrants, populations multiculturelles et autochtones). Travailler avec les chefs autochtones locaux, de même qu'avec les responsables de programmes déjà en place et d'autres organismes afin de créer des partenariats sensibles à la culture autochtone et d'encourager les familles à participer.

Prise de contact avec les familles

Une des tâches qui incombent aux responsables des programmes Franc départ C.-B. est d'inciter toutes les familles à y participer, y compris celles qui sont vulnérables. Les responsables peuvent avoir besoin de l'aide des organismes ou des services communautaires pour trouver les familles. Cela est particulièrement vrai dans le cas des programmes d'enseignement hors école Franc départ C.-B. qui sont établis dans des communautés comptant très peu d'enfants. L'unité sanitaire locale peut alors mettre les districts scolaires en rapport avec les personnes qui sont parents pour la première fois ou les nouveaux arrivants. Parmi les autres organisations pouvant aider les responsables à prendre contact avec les familles, mentionnons les suivantes :



- les **BC Family Resource Programs** (programmes de ressources destinées aux familles de la C.-B.)
- les **Child Care Resource and Referral** (programmes de ressources et d'aiguillage relatifs aux soins des enfants)
- le programme **Success by 6** (6 ans et gagnant)
- les **Aboriginal Friendship Centres** (centres d'amitié autochtones) (en anglais seulement)

Mise en œuvre du programme

UBC HELP
Evaluation of
StrongStart BC,
septembre 2008

Recommandation
n° 17 : Au ministère de
l'Éducation

Élaborer et publier des indicateurs de stratégies d'enseignement exemplaires pour le programme Franc départ C.-B. (programme d'études et pédagogie) qui seront conformes au *Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Colombie-Britannique* et à l'analyse de la documentation.

Les années comprises entre la naissance et l'âge scolaire sont cruciales dans la vie de l'enfant. Les expériences qu'il vit au cours de la petite enfance auront une influence sur sa santé et son bien-être ultérieurs ainsi que sur son apprentissage tout au long de la vie. L'enfant qui a connu un milieu riche sur le plan langagier et des situations d'apprentissage centrées sur le jeu très tôt, et qui de plus vit des relations personnelles empreintes d'amour et de bienveillance, a davantage de chances d'acquérir les compétences, les connaissances et les attitudes nécessaires à la réussite scolaire.

Les programmes Franc départ C.-B. offrent des activités et des situations d'apprentissage qui appuient les objectifs du *Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Colombie-Britannique*. Les districts scolaires et les animateurs de Franc départ C.-B. sont tenus d'utiliser ce cadre publié en 2008 ainsi que le document *Comprendre le Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Colombie-Britannique : de la théorie à la pratique*, 2009. Ces documents aideront les animateurs à analyser leur programme et à y réfléchir afin de déterminer si celui-ci aborde les objectifs définis dans les quatre domaines d'apprentissage du *Cadre pédagogique* (bien-être et appartenance, exploration et créativité, responsabilité sociale et diversité, langage et communication).

Le rapport *Evaluation of StrongStart BC* recommande de s'inspirer du *Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Colombie-Britannique* pour décider des activités du programme.

Les animateurs peuvent se servir des « Questions à considérer » fournies dans les deux documents précités afin de réfléchir sur le programme et d'évaluer l'efficacité des centres et des activités ainsi que le milieu d'apprentissage.

Les sections suivantes décrivent les considérations relatives à la mise en œuvre du programme.

Objectifs du programme

Programme quotidien

Réflexions sur le programme Franc départ C.-B.



Objectifs du programme

L'objectif général des programmes d'apprentissage Franc départ C.-B. est de soutenir le développement des jeunes enfants conformément aux objectifs du *Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Colombie-Britannique* et de fournir des occasions aux adultes d'observer et de mettre en pratique des stratégies efficaces qui favorisent l'apprentissage.

Les districts scolaires et les animateurs de Franc départ C.-B. peuvent utiliser le *Cadre pédagogique* pour fixer des objectifs à court (quotidiens/hebdomadaires) et à long terme (mensuels et annuels). Ils devront, en outre, évaluer ces objectifs régulièrement.

Les districts scolaires, les directions d'école et les animateurs peuvent aussi tenir compte des résultats de l'indicateur de développement des jeunes enfants (IDJE) dans leur voisinage afin de déterminer des objectifs appropriés basés sur ces données et sur les besoins des enfants en matière de développement dans la région.



Pour de plus amples renseignements sur l'IDJE, voir le site Web du groupe **UBC/HELP**.

Les sections suivantes offrent une description des éléments à considérer pour l'élaboration des objectifs de programmes.

Exemples d'objectifs annuels

Exemples d'objectifs mensuels



Exemples d'objectifs annuels

Voici des exemples tirés de programmes existants :

1. Créer des plans mensuels centrés sur un objectif d'apprentissage particulier tiré de chacun des quatre domaines d'apprentissage définis dans le *Cadre pédagogique*.
2. Inviter régulièrement des représentants de partenaires communautaires à venir visiter le programme. Ces visites doivent être organisées suffisamment à l'avance pour qu'on puisse les annoncer dans le bulletin d'information Franc départ C.-B.
3. Organiser au moins deux activités de partenariat entre l'école et Franc départ C.-B.; par exemple, une initiative portes ouvertes pendant la journée *1, 2, 3, allons-y!* permet de réunir les membres de la communauté scolaire.
4. Au centre Franc départ C.-B., créer à l'intention des parents une nouvelle aire de ressources comprenant des documents rédigés dans au moins trois langues.
5. Offrir des possibilités de perfectionnement professionnel à l'animateur afin qu'il puisse améliorer ses compétences relatives au travail avec les adultes.
6. Déterminer des stratégies permettant d'attirer de nouvelles familles vers le programme Franc départ C.-B.



Exemples d'objectifs mensuels

Voici des exemples d'objectifs mensuels d'un programme typique :

1. Planifier des rencontres avec le Aboriginal Friendship Centre local et y participer.
2. Communiquer avec l'infirmière en santé publique pour savoir si elle connaît de nouvelles familles qui viennent d'emménager dans le voisinage.
3. Ce mois-ci, se concentrer sur les objectifs d'apprentissage suivants :

Bien-être et appartenance : Offrir un environnement où les jeunes enfants se sentiront en confiance et maîtres de leur corps; par exemple :

- créer des occasions d'intégrer la musique et les grands mouvements musculaires au regroupement en cercle afin d'encourager les enfants à bouger de façons différentes;
- utiliser à maintes reprises le gymnase et l'équipement approprié à l'âge des enfants afin qu'ils puissent améliorer leur coordination, leur équilibre, leur stabilité, leurs capacités locomotrices et leur sens du rythme.

Exploration et créativité : Construire, créer et concevoir en utilisant différents matériaux et techniques qui font appel :

- à une gamme d'objets courants comme des bols à mélanger et des cuillères en bois pour le jeu dramatique;
- à divers objets naturels comme des feuilles et des pommes de conifères pour des projets artistiques.

Langage et communication : Jouer à des jeux basés sur les sons et les mots; par exemple :

- inviter un adulte punjabi à enseigner une chanson pendant le regroupement en cercle;
- utiliser des jeux de rythme et de rimes pendant le regroupement en cercle et les périodes consacrées à la gymnastique, et encourager les enfants à inventer leurs propres jeux de mots.

Responsabilité sociale et diversité : Faire comprendre aux enfants comment leurs actions peuvent avoir un effet sur la nature et la planète; par exemple :

- prévoir une activité de ramassage des débris sur le terrain de jeu; pendant le regroupement en cercle, expliquer que les débris gâchent le plaisir de tout le monde;
- faire participer les enfants et les adultes au recyclage et à la réduction des déchets au quotidien; montrer comment récupérer certains matériaux pour d'autres usages et comment en recycler d'autres.



Programme quotidien

Le programme Franc départ C.-B. est basé sur le jeu. La plupart des apprentissages du jeune enfant se font lorsqu'il joue. Les émotions positives associées au jeu comptent autant que les compétences acquises pour créer un état d'esprit favorable à l'apprentissage.

Les activités qui composent le programme quotidien devraient dans une certaine mesure offrir flexibilité et choix de façon à correspondre aux intérêts des enfants et des adultes participants et à tenir compte des besoins et des désirs des familles. Les activités quotidiennes devraient appuyer les objectifs d'apprentissage du *Cadre pédagogique*.

Le programme quotidien Franc départ C.-B. tient compte des éléments suivants :

Horaire quotidien

Centres d'apprentissage

Regroupement en cercle

Période de lecture partagée

Période des beaux-arts ou de projet créatif

Période de la collation

Période consacrée à la bibliothèque, à l'informatique ou aux activités physiques

Moment de se dire au revoir

Liens vers les activités du programme



Horaire quotidien

Avoir un horaire prévisible des activités est un avantage pour les enfants comme pour les adultes qui participent à Franc départ C.-B. Les activités de routine aident les gens à se sentir à l'aise et les amènent à voir l'utilité du programme. Les enfants ont besoin d'activités de routine afin de pouvoir prédire le déroulement de la journée et d'acquérir leur indépendance. Un des objectifs d'apprentissage du *Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Colombie-Britannique* est d'amener les enfants à comprendre et à respecter ces activités. Lorsque les enfants se sentent à l'aise et confiants par rapport aux activités du programme, ils sont plus autonomes, plus sûrs d'eux et plus enclins à essayer de nouvelles choses. En outre, les enfants et les familles qui sont déjà habitués à ces activités de routine du programme peuvent faire office de « guides touristiques » auprès des visiteurs ou de mentors auprès des nouveaux participants.



Le *BC Early Learning Network Newsletter* présente des horaires quotidiens types dans ses éditions de l'hiver et du printemps 2008.

Dans un des programmes Franc départ C.-B., l'animateur utilise des techniques novatrices pour encourager les parents à participer activement aux activités quotidiennes. Chaque jour, il inscrit au tableau un aspect du programme à privilégier. Par exemple : « Aujourd'hui, j'aimerais demander aux adultes d'explorer le concept de volume avec les enfants. Quels sont les récipients qui contiennent le plus? Quelles sont les formes qui contiennent le plus? Ce récipient rond remplit-il le cube? » L'animateur ajoute ensuite des accessoires aux centres d'apprentissage pour renforcer le concept; dans ce cas-ci, il ajoute des tasses à mesurer et divers contenants à la table du bac à sable. Les parents qui participaient ont réagi positivement et ont indiqué que cela les aidait à se concentrer sur leur séance.

Centres d'apprentissage

Lorsque les adultes et les enfants explorent les centres d'apprentissage ensemble, un jeu interactif apparaît. Ces centres sont des espaces de la salle de classe préalablement définis où le matériel et les activités sont organisés de façon à guider l'enfant dans son apprentissage. Ils peuvent être aménagés pour accueillir les enfants seuls ou en groupe. Un petit pupitre, par exemple, avec une ou deux chaises et quelques objets naturels comme des pommes de conifères et des feuilles peuvent constituer une aire de jeu pour une ou deux personnes, tandis que le coin jeu dramatique, aménagé dans un espace plus grand, pourra recevoir plusieurs enfants et des adultes.

Dans ces espaces, le jeu peut être fondé sur une démarche exploratrice. Il peut s'agir d'un apprentissage pratique et théorique avec du sable, des cubes, des déguisements, de l'eau, des collections d'objets, de la peinture, des casse-têtes et autres.

Les centres d'apprentissage peuvent être conçus spécialement pour couvrir les quatre domaines d'apprentissage du *Cadre pédagogique*.



Centre de manipulation : argile ou pâte à modeler, table du bac à sable ou du bac à eau, table des activités sensorielles.

L'utilisation de la table du bac à sable permet d'apprendre dans les quatre domaines de l'apprentissage :

- **Bien-être et appartenance :** Déverser et faire couler le sable permet à l'enfant de développer les muscles de ses mains et de ses doigts et ce, avec une grande variété de matériaux.
- **Exploration et créativité :** Le sable et les divers outils encouragent l'enfant à construire, à créer et à concevoir en utilisant des techniques et des matériaux différents.
- **Langage et communication :** L'utilisation de tasses de grandeurs différentes permet d'introduire des concepts mathématiques dans le jeu.
- **Responsabilité sociale et diversité :** Le fait de se retrouver à cette table en même temps encourage des enfants d'origine et d'âge variés à jouer ensemble.



Centre de construction : cubes souples ou en bois, petit établi, train électrique.

L'utilisation des cubes en bois permet d'apprendre dans les quatre domaines de l'apprentissage :

- **Bien-être et appartenance :** Le fait de construire avec des cubes et d'avoir à les poser en équilibre aide au développement de la coordination, de l'équilibre, de la stabilité, des capacités locomotrices et du rythme.
- **Exploration et créativité :** La manipulation des cubes permet aux enfants d'essayer plusieurs solutions dans le but de résoudre un problème de façon significative.
- **Langage et communication :** Grâce aux cubes, l'enfant peut représenter ses idées et les communiquer.
- **Responsabilité sociale et diversité :** Lorsqu'ils construisent ensemble ou côte à côte, les enfants sont généralement disposés à partager le matériel et à respecter les idées des autres.



Centre de sciences ou de la nature : table de la découverte avec des objets « trouvés », table de la nature, coin collections (pierres intéressantes, graines, etc.), table lumineuse.

L'utilisation de la table de la nature permet d'apprendre dans les quatre domaines d'apprentissage :

- **Bien-être et appartenance :** Les objets trouvés dans l'environnement naturel permettent à l'enfant de manifester spontanément sa curiosité lorsqu'il explore.
- **Exploration et créativité :** L'enfant utilise les objets naturels de façon nouvelle, et étudie diverses textures et odeurs à partir de la collection d'objets.
- **Langage et communication :** Les discussions sur les objets trouvés favorisent l'acquisition d'un nouveau vocabulaire.
- **Responsabilité sociale et diversité :** Attendre son tour et observer ce que les autres enfants font et disent à propos des objets favorisent le respect d'autrui.





Centre de jeu dramatique : déguisements, poupées, cuisinière et dînette, maison de poupée, hôpital, épicerie, station spatiale, aliments.

Se déguiser permet d'apprendre dans les quatre domaines d'apprentissage :

- **Bien-être et appartenance :** Lorsqu'il essaie des vêtements et les suspend lui-même, l'enfant exerce ses habiletés relatives aux soins personnels.
- **Exploration et créativité :** Essayer des vêtements d'une façon nouvelle et originale permet à l'enfant d'explorer le monde en utilisant son corps et tous ses sens.
- **Langage et communication :** En se déguisant, l'enfant multiplie les occasions de jeu dramatique ce qui lui permet d'exprimer ses pensées et ses idées.
- **Responsabilité sociale et diversité :** L'utilisation de « vrais » vêtements ou objets comme la toque du boulanger ou le sac du postier permet à l'enfant de se familiariser avec sa communauté et le reste du monde et d'en explorer les réalités.



Centre d'activités créatrices : table d'arts, joli bric-à-brac, centre de créativité, centre d'invention.

L'utilisation de la peinture et des chevalets permet d'apprendre dans les quatre domaines d'apprentissage :

- **Bien-être et appartenance :** Donner à l'enfant des pinceaux et des plumes d'oiseaux de différentes tailles lui permet de prendre de l'assurance et d'acquérir la maîtrise de son corps.
- **Exploration et créativité :** Le fait de peindre avec des matériaux naturels encourage l'enfant à découvrir de nouvelles manières de s'exprimer.
- **Langage et communication :** En se livrant à ces activités, l'enfant s'exprime visuellement et discute de ses créations avec les autres.
- **Responsabilité sociale et diversité :** Grâce à ces activités, l'enfant s'exerce à porter un regard positif sur le matériel partagé et à travailler en harmonie auprès des autres.



Centre du langage et de la communication : tableau noir ou blanc, seau de littérature (contenant divers papiers, stylos, crayons, et feutres, du papier à lettres et des bons de commande), lettres magnétiques, tableau de flanelle, théâtre de marionnettes.

L'utilisation des tableaux de flanelle permet d'apprendre dans les quatre domaines d'apprentissage :

- **Bien-être et appartenance :** Lorsque l'enfant utilise tout seul un tableau de flanelle qui a préalablement servi à illustrer une histoire pendant le regroupement en cercle, il se donne une assurance qui lui permet de renforcer son apprentissage.
- **Exploration et créativité :** La manipulation de divers éléments pour le tableau de flanelle, certains collant au tableau et d'autres pas, favorise la résolution de problèmes et permet de comprendre comment les choses fonctionnent.
- **Langage et communication :** L'utilisation des tableaux de flanelle encourage l'enfant à utiliser un grand nombre de matériaux et de moyens d'expression pour représenter et communiquer ses idées.
- **Responsabilité sociale et diversité :** Le travail fait avec les autres sur le tableau de flanelle encourage les enfants à nouer et à entretenir des relations cordiales avec leurs pairs, y compris lorsqu'ils doivent attendre leur tour, résoudre des problèmes, négocier et essayer de comprendre le point de vue d'autrui.



Coin bibliothèque : petits et grands livres, places confortables pour lire.

L'utilisation des livres d'images permet d'apprendre dans les quatre domaines d'apprentissage :

- **Bien-être et appartenance :** L'enfant qui s'assoit sur les genoux du parent ou du dispensateur de soins qui l'accompagne pour regarder un livre d'images reçoit de l'attention et de l'affection, et il relie ces émotions au livre.
- **Exploration et créativité :** Choisir un livre avec le parent ou le dispensateur de soins permet à l'enfant de tester de nouvelles idées et représente une occasion de discuter des stratégies de réflexion qui sous-tendent les choix.



- **Langage et communication** : Le fait d'entourer l'enfant de livres favorise l'amour de la lecture et éveille sa curiosité à l'égard du vocabulaire et de l'écrit.
- **Responsabilité sociale et diversité** : L'adulte qui prend soin des livres donne l'exemple d'un comportement respectueux et responsable.

Les autres centres d'apprentissage que l'on retrouve habituellement dans les programmes Franc départ C.-B. sont :

- **les centres extérieurs** : coin jardin (plantation de haricots et de fines herbes), jeu de bulles, jeu de parachute;
- **les centres de jeux** : pailles et raccords, casse-tête, bingo, serpents et échelles, jeux d'association;
- **les centres thématiques** : centre d'intérêt particulier déterminé en fonction de ce qui intéresse les enfants ou d'un évènement (p. ex. tempête de neige).



Le district scolaire n° 43 (Coquitlam) a créé une série de huit affiches laminées décrivant diverses activités d'apprentissage destinées aux jeunes enfants et ce que les enfants apprennent pendant chacune de ces activités ludiques. Les affiches mesurent 11,5 po x 17 po. La série de huit affiches coûte 20 \$. Pour de plus amples renseignements sur la façon de commander ces affiches et pour en voir des exemples, consulter le [site Web du ministère de l'Éducation](#).





Regroupement en cercle

Le regroupement en cercle, dirigé par l'animateur, est un moment où tout le monde se rassemble, et qui doit faire partie de l'horaire quotidien de chaque programme Franc départ C.-B. Les animateurs pourront consulter le *Cadre pédagogique* pour trouver des pistes de réflexion et planifier leurs regroupements. Ils doivent s'assurer que les activités prévues à cette occasion :

- sont adaptées aux divers âges des enfants et centrées sur ceux qui sont présents ce jour-là;
- cadrent avec les intérêts des enfants et des familles;
- ont été bien préparées pour les adultes et pour les enfants qui veulent participer, tout en leur laissant la possibilité de faire d'autres activités tranquilles s'ils le préfèrent.

Le regroupement en cercle est généralement un moment d'échanges centré sur des poèmes, des chansons, des histoires et des jeux d'action. Comme il fait appel à l'utilisation d'albums, à des séances de marionnettes, ainsi qu'à la lecture et à la narration d'histoires, il favorise l'acquisition de compétences en lecture et en écriture. L'animateur peut aussi y intégrer des activités de musique et de numératie. Enfin, il peut pendant cette période montrer comment utiliser du nouveau matériel et comment soutenir l'apprentissage des enfants, et donner des conseils sur l'éducation de ces derniers.

Les enfants et les adultes peuvent participer au regroupement ensemble; cependant, il faut amener les jeunes enfants à participer autrement si leur durée d'attention est courte.

Dans certains programmes Franc départ C.-B., les animateurs prévoient deux regroupements en cercle par séance : un regroupement court pendant la première partie du programme pour les tout petits et un autre, plus long, vers la fin de la séance pour les enfants plus âgés. Cette façon de faire convient aux familles qui partent tôt ou qui arrivent tard.



Pour trouver des idées d'activités pertinentes, voir les ressources en ligne ci-dessous :

<http://www.preschoolrainbow.org/activities-large.htm> (en anglais seulement)

<http://users.stargate.net/~cokids/Circle.html> (en anglais seulement)

<http://www.childcarelounge.com/Caregivers/circle.htm> (en anglais seulement)



Période de lecture partagée

La lecture partagée encourage les adultes et les enfants à tisser des liens affectifs tout en lisant des livres. Il s'agit d'un moment agréable pour les uns et les autres. Idéalement, les adultes commencent par utiliser des stratégies montrées par l'animateur lors du regroupement en cercle ou lors d'un moment de lecture individuel avec leur enfant.

De nombreux animateurs prévoient une période de lecture partagée immédiatement avant le regroupement en cercle. Les enfants et les adultes sont d'abord priés de ranger la pièce et lorsqu'ils sont prêts, ils peuvent lire en attendant de se regrouper. Les enfants sont encouragés à choisir un livre à lire ou à regarder avec l'adulte. Les animateurs peuvent montrer que lire une histoire n'est qu'une des diverses façons d'apprécier un livre. Choisir le livre, discuter des images qu'il renferme, parler des parties que l'on préfère ou deviner ce qui va se produire ensuite, et passer un moment d'intimité ensemble sont tous des aspects importants de l'éveil à la lecture; ils permettent de comprendre le but de la lecture et le plaisir qu'elle procure. Cela vaut particulièrement pour ceux qui ne lisent pas le français.



Le site Web de [Read Now BC](#) présente des idées visant à aider les parents à comprendre l'importance de lire des livres à leur enfant.





Période des beaux-arts ou de projet créatif

La plupart des jeunes enfants sont naturellement émerveillés par les beaux-arts. Ils aiment créer en manipulant des matières comme la peinture, l'argile et la colle. Les activités artistiques encouragent l'enfant à exprimer ses émotions, à déterminer un plan d'action et à le suivre, à représenter ses pensées et ses idées et à résoudre des problèmes. Lorsque l'enfant crée, il s'initie à la représentation symbolique, élément important de l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques. La représentation symbolique précoce dans les beaux-arts peut contribuer à poser les bases solides de l'apprentissage scolaire ultérieur.

Voici quelques suggestions dont il faut se rappeler au moment de planifier des activités artistiques :

- les activités artistiques doivent être centrées sur le processus, et non pas sur le produit;
- la période des beaux-arts ou de projet créatif doit être libre et dirigée par l'enfant (p. ex. ne pas utiliser de feuilles à colorier);
- avec les plus jeunes, les adultes peuvent utiliser une stratégie qui consiste à mettre leur main sur celle de l'enfant afin de l'aider à s'amuser en utilisant le matériel;
- les beaux-arts permettent aux adultes et aux enfants d'explorer différents médiums qui ne sont pas nécessairement accessibles à la maison;
- les adultes peuvent explorer à côté de leurs enfants.

Les enfants utilisent le matériel artistique en faisant appel à tous leurs sens. Les animateurs peuvent montrer l'utilité du matériel artistique sensoriel non limitatif et poser des questions ouvertes pour aider les enfants à décrire ce qu'ils font, voient, sentent et pensent. Voici quelques questions ouvertes qui encourageront les enfants à réfléchir et à s'exprimer sur les beaux-arts :

- Qu'est-ce que ça sent, l'argile?
- Que ressent-on quand on touche la peinture avec ses doigts?
- Pourquoi as-tu décidé de dessiner un robot?
- Parle-moi de ton dessin.
- Peux-tu penser à une façon différente d'utiliser un pinceau?
- Comment as-tu obtenu la couleur orange?
- Comment as-tu fait pour que l'argile ressemble à ça?



Ressources artistiques en ligne (en anglais seulement) :
Idées de projets pour les **poupons**, les **tout-petits** et les **enfants d'âge préscolaire**.



Période de la collation

L'une des exigences du programme Franc départ C.-B. est d'offrir des collations saines et nutritives. La période de la collation peut être un moment propice à l'acquisition et à la pratique d'habitudes telles que se laver les mains, servir à table, observer les bonnes manières et interagir avec le groupe.

La période de la collation est associée à plusieurs objectifs d'apprentissage du *Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Colombie-Britannique*, notamment :

- apprendre à rester en santé par différents moyens, dont l'alimentation, le sommeil et l'activité physique;
- comprendre les activités de routine de la classe et les observer;
- établir des rapports interpersonnels solides avec les adultes et les enfants;
- apprendre à apprécier la diversité.

La période de la collation est une activité riche sur le plan langagier. Les enfants ont des conversations à bâtons rompus entre eux ainsi qu'avec les adultes. L'interaction est importante pendant cette période; il faut donc encourager tous les enfants à participer aux échanges.

Les animateurs de programmes Franc départ C.-B. peuvent proposer de nouveaux choix alimentaires sains aux familles. Souvent, les enfants sont plus enclins à goûter de nouveaux aliments durant la période de la collation que lorsqu'ils sont à la maison. Il est aussi possible d'aborder certaines traditions culturelles et de les explorer.

Dans certains programmes Franc départ C.-B., les animateurs offrent du lait et des céréales en début de séance. Cela permet aux familles qui n'ont peut-être pas le temps ou les ressources nécessaires pour prendre un petit déjeuner de manger un peu avant de commencer les activités.

Au moment de planifier les collations, il faut tenir compte d'éléments tels que le choix d'aliments bons pour la santé, de même que la salubrité et les allergies alimentaires.



Ressources à consulter pour planifier des collations saines :

Le guide alimentaire canadien, <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/index-fra.php>, et le site www.bced.gov.bc.ca/health/ (en anglais seulement) sont d'excellentes sources d'idées de repas bons pour la santé.

Le site BC Health Files présente un document intitulé *Idées pour les repas et les collations de votre bambin de un à trois ans*, <http://www.healthlinkbc.ca/healthfiles/bilingua/french/hfile69e-F.pdf>, accessible en plusieurs langues.

L'autorité sanitaire de la vallée du Fraser offre diverses fiches d'information à imprimer sur la nutrition pendant la petite enfance. Ces fiches sont accessibles en plusieurs langues à l'adresse http://www.fraserhealth.ca/your_health/infants/nutrition/nutrition.

L'organisme **LEAP BC** (Grandir C.-B.) a publié des fiches d'activités *Manger santé pour les familles* qui proposent des idées et des activités permettant de créer un milieu propice à une alimentation saine chez les jeunes enfants.



Période consacrée à la bibliothèque, à l'informatique ou aux activités physiques

Un des avantages que comporte l'aménagement d'un programme Franc départ C.-B. dans une école est la possibilité d'accéder à d'autres espaces, y compris le gymnase, le terrain de jeu, le laboratoire informatique, la cuisine et la bibliothèque.

Lorsque cela est possible, l'école devrait accorder chaque semaine à l'animateur du programme une période durant laquelle il pourra se servir des espaces collectifs comme la bibliothèque, la salle d'ordinateurs et le gymnase. Dans certaines écoles, où ces espaces sont normalement très occupés, l'animateur a pu y accéder lorsque les élèves d'âge scolaire se trouvaient à l'extérieur.

Bibliothèque

La fréquentation de la bibliothèque de l'école encourage les adultes et les enfants à devenir des usagers réguliers des bibliothèques publiques. La bibliothèque scolaire et la bibliothèque publique sont d'excellentes ressources pour les familles. Souvent, les enseignants-bibliothécaires organisent une activité de lecture d'histoire pour les enfants du programme et leurs familles, soit dans le centre Franc départ C.-B., soit à la bibliothèque. Certains enseignants-bibliothécaires ont établi expressément pour les familles participant au programme un système de prêt comportant des cartes de bibliothèque, une section de livres réservés aux enfants d'âge préscolaire et une section d'ouvrages de référence pour les parents.

Salle d'informatique

L'ordinateur peut être un merveilleux outil pour les parents qui veulent se renseigner sur le développement de l'enfant. Pour sa part, l'animateur peut s'en servir pour documenter, photos à l'appui, le développement visé au cours d'activités réalisées en classe, étant donné surtout que de nombreuses familles n'ont pas accès à cette technologie à la maison. La salle d'ordinateurs de l'école permet de faire connaître les nouvelles technologies aux adultes et aux enfants qui n'y auraient peut-être pas accès autrement. L'animateur et l'enseignant d'informatique peuvent les guider dans l'utilisation d'outils d'apprentissage en ligne convenant aux jeunes enfants.

Les familles peuvent aussi utiliser les ordinateurs du programme Franc départ C.-B. pour trouver de l'information et des ressources ayant trait au développement de l'enfant.

Il convient de porter une attention particulière au temps que les enfants passent à l'ordinateur dans les programmes Franc départ C.-B. L'objet principal de cette activité doit demeurer l'interaction entre les enfants, les adultes et le milieu d'apprentissage.



Certains animateurs ont trouvé qu'ils pouvaient difficilement gérer la présence d'ordinateurs dans le centre Franc départ C.-B. sans se doter de règles et de pratiques concernant leur utilisation. À certains endroits, l'ordinateur n'est accessible qu'à des moments ou des jours prédéterminés. L'animateur qui choisit de mettre un ordinateur à la disposition des familles dans le centre pourrait souligner l'importance de limiter le temps passé devant l'écran, tout en montrant les avantages liés à l'utilisation de cet outil avec les enfants. Il est bon de placer près de l'enfant un sablier de cinq minutes ou une autre minuterie qu'il est capable de manipuler afin qu'il sache que le temps alloué est écoulé.



Le document *Integrating Computers in Early Childhood Education Environments* [intégrer les ordinateurs dans les milieux éducatifs destinés aux jeunes enfants] est un compte rendu de recherche publié par le Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation.

Ressources d'apprentissage en ligne à [LearnNowBC](#).

Période au gymnase ou sur le terrain de jeu extérieur

La plupart des parents qui participent au programme Franc départ C.-B. apprécient beaucoup la période d'activité physique, pendant laquelle tout le corps est en mouvement. De nombreux enfants et adultes n'ont pas souvent l'occasion de se retrouver dans un si grand espace intérieur. L'équipement de gymnase qui convient aux enfants de zéro à cinq ans comprend notamment des ballons, des cerceaux, des parachutes et des cônes autour desquels on peut se déplacer.

Il est recommandé également de songer à utiliser l'espace extérieur disponible à l'école, surtout lorsqu'il fait beau.

Les enfants participant au programme n'ont pas besoin d'équipement spécialisé. On peut organiser de nombreuses activités nécessitant peu ou pas d'équipement, à l'extérieur ou dans le gymnase.

Un des objectifs d'apprentissage du *Cadre pédagogique* est d'établir un lien avec la nature. Les activités extérieures comme les chasses au trésor et les courtes randonnées permettent d'atteindre cet objectif.



Les fiches d'activités *Bouger pour les familles* de l'organisme [LEAP BC](#) (Grandir C.-B.) proposent de nombreuses idées d'activités physiques à l'intention des familles ayant de jeunes enfants.



Moment de se dire au revoir

Le moment de se dire au revoir est un rituel social et une habitude importante qui marque la fin d'une séance du programme. Ce moment de transition est parfois difficile pour certains adultes et certains enfants. L'animateur peut utiliser des activités de routine qui signaleront la fin de la séance et faciliteront les départs. Ce pourrait être, par exemple, rassembler les projets artistiques, enfiler des vêtements d'extérieur ou chanter une chanson d'adieu. L'important est que les enfants comprennent qu'ils pourront revenir au programme un autre jour et que leurs activités préférées seront encore là.

Comme le programme offre un horaire flexible, les familles arrivent et partent à différents moments tout au long de la séance. Certaines partent parfois avant le moment de se dire au revoir. L'animateur peut alors planifier un rituel ou une activité rapide pour ces familles comme un salut spécial de la main ou un court poème.

Liens vers les activités du programme



Perpetual Preschool (préscolaire perpétuel) – un site comprenant plus de 12 000 idées gratuites pour les éducateurs et les parents de jeunes enfants.

Enchanted Learning (l'apprentissage enchanté) – un site comprenant des idées de thèmes à utiliser avec des enfants d'âge préscolaire jusqu'à la troisième année.

Outils pour les communautés autochtones – une série de calendriers conçus spécifiquement pour les parents de jeunes enfants des communautés autochtones et proposant des activités destinées à favoriser le développement de l'enfant au cours des premières années de sa vie. Chaque calendrier est illustré par un artiste des Premières Nations et cible un groupe d'âge différent.

PEP – Ressource pour les professionnels de la petite enfance (v.f. de Healthy Opportunities for Preschoolers [HOP]) – les ressources comprises dans ce document visent à former les dispensateurs de soins afin d'appuyer l'initiative du même nom.

Investir dans l'enfance – un site comprenant des ressources destinées aux parents et aux professionnels qui travaillent avec des enfants de 0 à 5 ans.

Big Science for Little Hands (la science à la portée des petites mains) – un site d'apprentissage sur le monde de la science destiné aux enfants de 3 à 5 ans; il se veut un point de départ et une inspiration pour les explorations scientifiques. Chaque thème comprend des activités en petit ou grand groupe qui peuvent être adaptées à n'importe quel milieu.



Réflexions sur le programme Franc départ C.-B.

Les animateurs du programme Franc départ C.-B. peuvent utiliser les documents *Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Colombie-Britannique* et *Comprendre le Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Colombie-Britannique : de la théorie à la pratique* ainsi que d'autres outils pour examiner leur programme de façon critique et le planifier en s'assurant de cibler tous les domaines de l'apprentissage chez les jeunes enfants.

Les éducateurs de la petite enfance peuvent utiliser divers outils de réflexion comme les suivants :

- des fiches d'observation écrites;
- des descriptions anecdotiques;
- les portfolios des enfants;
- des listes de contrôle;
- des photographies.

C'est en réfléchissant sur le programme Franc départ C.-B. et en créant des plans basés sur leurs réflexions que les animateurs pourront continuer d'améliorer la qualité des programmes d'apprentissage destinés aux jeunes enfants.

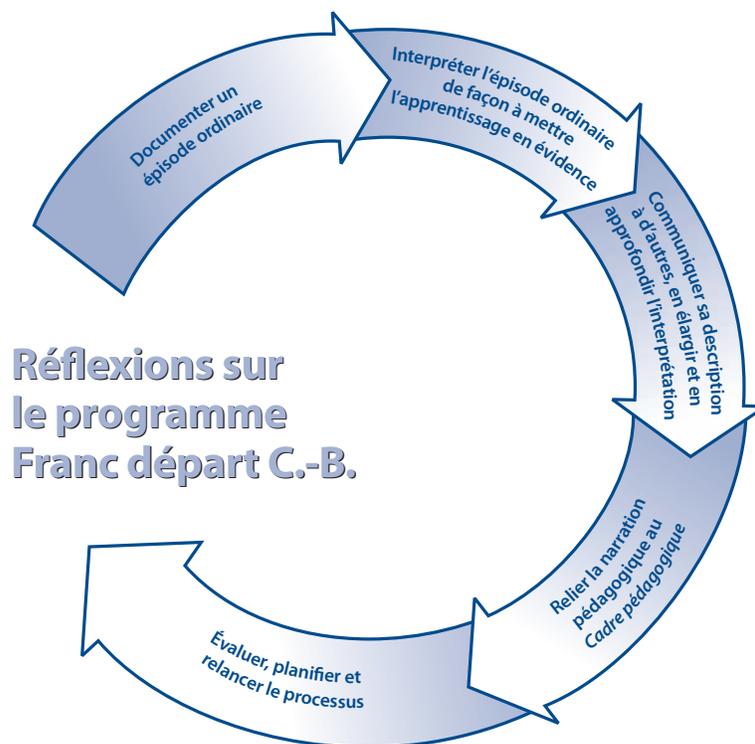


Figure 1 : La narration pédagogique et le *Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Colombie-Britannique* – un processus cyclique, tiré de *Comprendre le Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Colombie-Britannique : de la théorie à la pratique*, p. 19.

Rôle de l'animateur

Par définition, l'**animateur** aide un groupe de personnes à comprendre leurs objectifs communs et à les atteindre. Dans un programme Franc départ C.-B., l'objectif commun est le développement et l'apprentissage optimaux des enfants grâce à un partenariat entre les familles et les districts scolaires.

L'animateur de programme encourage les enfants et les adultes à participer à ce dernier. Il crée des environnements et des activités qui influent sur l'apprentissage des enfants. Il montre aux adultes des stratégies qui leur permettront d'appuyer cet apprentissage et leur transmet de l'information pour les aider à mieux comprendre le développement et l'apprentissage chez l'enfant. Enfin, les programmes Franc départ C.-B. offrent aux parents et aux dispensateurs de soins des occasions d'observer et de pratiquer de nouvelles méthodes.

La recherche montre que l'un des éléments qui contribuent le plus à la qualité d'un programme d'apprentissage destiné aux jeunes enfants est la présence de l'éducateur. Dans le cas des programmes Franc départ C.-B., il s'agit de l'animateur. Ses compétences sont essentielles à la réussite du programme.

Les sections suivantes offrent une description de son rôle et de ses responsabilités :

L'animateur et les adultes

L'animateur et les enfants

L'animateur et les familles

L'animateur et l'école ou le district scolaire

L'animateur et la communauté



L'animateur et les adultes

Un des principaux aspects du rôle de l'animateur est d'être un modèle de comportement et de montrer l'exemple. Une autre responsabilité importante qui lui incombe est de fournir de l'information aux parents.

L'animateur peut communiquer des renseignements aux parents et aux dispensateurs de soins de diverses façons, dont les suivantes :

- offrir aux adultes des occasions d'observer et d'apprendre de nouvelles compétences et techniques afin d'interagir avec les enfants;
- transmettre des renseignements sur le développement de l'enfant et les stratégies liées au rôle parental;
- montrer des façons de se mettre en contact avec des organismes communautaires;
- échanger des idées sur les façons de créer un milieu familial favorable à l'apprentissage des jeunes enfants.

Une des responsabilités importantes de l'animateur est d'encourager les adultes à participer activement au programme et à interagir avec leur enfant. À cette fin, il peut, par exemple :

- décrire les attentes relatives à une participation active, en utilisant la trousse de bienvenue du programme Franc départ C.-B. ou en les affichant sur le panneau d'information destiné aux parents;





- favoriser les interactions entre les adultes et les enfants dans les centres d'apprentissage;
- à l'aide d'énoncés incitatifs, guider les adultes qui se sentent maladroits ou qui ne savent pas quelle activité faire ensuite;
- aider les adultes à observer et à mieux comprendre la croissance et le développement de leur enfant grâce au dialogue ou à une documentation comme le collage, les photographies, les échantillons représentatifs du travail de leur enfant.

L'animateur et les enfants

L'animateur a pour tâche de créer un milieu d'apprentissage et d'organiser des activités qui auront une influence positive sur l'apprentissage des enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon d'aménager un local pour le programme Franc départ C.-B. et de planifier un programme visant à favoriser l'apprentissage, voir les sections pertinentes de ce guide.

L'animateur stimule et influence l'apprentissage des enfants en observant, en amorçant des rapports, en dialoguant et en célébrant la diversité.

L'observation attentive des réactions des enfants peut aider l'animateur à créer un programme mieux adapté au contexte. L'animateur doit observer régulièrement la façon dont les enfants, dans l'environnement de Franc départ C.-B., interagissent avec les autres, les parents et les dispensateurs de soins. L'observation permet de s'assurer que le programme respecte les impératifs de la santé et de la sécurité, qu'il répond aux besoins des enfants et qu'il comporte des activités qui captent leur intérêt. Les observations de l'animateur contribuent à orienter la planification du programme.

L'environnement de Franc départ C.-B. est un environnement social où les enfants interagissent ensemble et avec les adultes. L'animateur peut établir des relations avec les enfants et ainsi améliorer l'apprentissage effectué dans le programme. Les interactions sont significatives lorsque l'animateur prend le temps de partager ses intérêts avec les enfants, qu'il écoute attentivement chaque enfant, le respecte et réagit à ce qui l'intéresse. Les conversations avec les enfants peuvent aider ces derniers à choisir leurs propres activités d'apprentissage.

Les programmes Franc départ C.-B. accueillent de nombreuses familles aux origines diverses. Il convient que l'animateur réfléchisse à la façon dont il tiendra compte de cette diversité dans la programmation, dans l'aménagement du local, et dans le choix des accessoires et du matériel.

En ce qui concerne l'enseignement, l'animateur doit, entre autres :

- offrir aux enfants de nouvelles possibilités auxquelles ils n'ont peut-être pas accès à la maison;
- écouter les enfants, leurs idées, et répondre à leurs besoins;
- favoriser les rapports entre les enfants et avec eux;
- aménager la salle de classe de façon à stimuler la participation et la créativité des enfants;
- recueillir des exemples d'apprentissage et les décrire en faisant appel à divers types de documentation comme la narration pédagogique, les photographies et la narration orale d'histoires.



L'animateur et les familles

Il arrive parfois que les adultes et les enfants se sentent perplexes ou anxieux lorsqu'ils participent pour la première fois au programme d'un centre d'apprentissage ou à un programme d'enseignement hors école Franc départ C.-B. L'animateur peut mettre les familles à l'aise dans le programme en créant un environnement accueillant, en les saluant personnellement et en manifestant un intérêt sincère pour leur participation et leur engagement. Il est possible d'établir un lien avec les familles de diverses façons, notamment, en créant un environnement agréable dans le cadre du programme, en traitant les familles participantes avec respect et en ayant des contacts avec elles en dehors des heures prévues au programme ou dans la communauté.

Voici quelques éléments dont l'animateur voudra peut-être tenir compte afin d'établir des relations et des liens significatifs avec les familles :

- Songer à afficher une brève notice biographique avec sa photo sur le panneau d'information destiné aux parents. Les parents veulent connaître l'animateur du programme.
- Organiser des activités sociales pour les familles à l'emplacement même du programme Franc départ C.-B. Les bulletins d'information, les repas-partage et les journées portes ouvertes peuvent aider à établir des liens.
- Tirer parti des talents des parents pour les amener à participer activement au programme. Songer à la possibilité de dresser un inventaire des compétences dont les adultes aimeraient faire bénéficier le programme. Il pourrait s'agir d'aider à traduire de l'information dans d'autres langues ou de faire connaître des chansons appartenant à d'autres cultures.
- Orienter les familles vers les organismes communautaires et, au besoin, les aider à communiquer avec ceux-ci. L'animateur pourrait par exemple afficher la liste des organismes communautaires disponibles sur le panneau d'information destiné aux parents ou inviter les fournisseurs de services communautaires comme les infirmières en santé publique à venir sur place.
- Accorder une place de choix aux langues et aux cultures de toutes les familles qui fréquentent le programme. Réfléchir à la façon d'en intégrer des éléments au programme.



UBC HELP
Evaluation of
StrongStart BC,
septembre 2008

Recommandation n° 9 :
Aux districts scolaires

Faire en sorte que les animateurs du programme Franc départ C.-B. soient toujours invités aux activités internes du personnel de l'école. Les encourager à participer aux manifestations spéciales organisées pour le personnel ou pour toute l'école; à se joindre aux activités de perfectionnement professionnel offertes; à faire appel à d'autres professionnels de l'école; et à se servir des installations et des ressources disponibles.

L'animateur et l'école ou le district scolaire

Pour être efficace, l'animateur doit établir une relation solide et fructueuse avec les membres du personnel de l'école où le centre est situé ainsi qu'avec ceux du district scolaire. À cette fin, il est souhaitable que l'animateur, le directeur de l'école et le responsable de l'éducation préscolaire à l'échelle du district scolaire :

- se réunissent régulièrement pour planifier le programme et réfléchir à son contenu;
- rencontrent le personnel de l'école (enseignants, direction, concierge et bibliothécaire) et le conseil consultatif des parents pour discuter du programme;
- se mettent en rapport avec les groupes communautaires et les autres fournisseurs de services pour discuter du programme et de la façon de créer des liens et des systèmes d'aiguillage;
- ajoutent de l'information sur le programme Franc départ C.-B. dans les bulletins de l'école, les sites Web et autres publications.

L'animateur et la communauté

La vision du *Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Colombie-Britannique* concernant les familles, les communautés et les gouvernements est qu'ils « collaboreront pour aider les jeunes enfants à acquérir les fondements nécessaires à leur développement et à leur savoir ».

Les animateurs du programme Franc départ C.-B. et les responsables de l'éducation préscolaire à l'échelle du district scolaire peuvent établir des liens significatifs avec leur communauté. Ils pourraient par exemple participer à des groupes ou tables de planification communautaire à l'échelle locale traitant du développement des jeunes enfants, nouer des rapports avec

les Aboriginal Friendship Centres ou inviter des représentants d'organismes communautaires à faire connaître leurs ressources et à communiquer de l'information au sein du programme Franc départ C.-B.



Responsabilités des districts scolaires

Les districts scolaires ont la responsabilité ultime des programmes d'apprentissage Franc départ C.-B., même s'ils en confient la gestion sous contrat à une tierce partie. Ils doivent veiller à ce que la politique du ministère de l'Éducation relative aux programmes Franc départ C.-B. soit respectée et que les conditions de l'accord de contribution conclu entre chaque conseil scolaire et le Ministère concernant la petite enfance soient dûment remplies.

Les sections suivantes offrent une description des responsabilités du district scolaire à l'égard des programmes d'apprentissage Franc départ C.-B.

Préparation de rapports

Heures d'ouverture

Dotation en personnel

Rôle de la direction de l'école





Préparation de rapports

Des données probantes montrent que lorsque les programmes sont financés de manière continue et maintenus sur plusieurs années, une partie de leur succès peut être attribuée à la collecte de renseignements pertinents.

Il incombe avant tout au district scolaire de veiller à ce qu'une personne désignée par l'école lui transmette une demande de numéro scolaire personnel (NSP) pour chaque enfant qui participe au programme d'apprentissage Franc départ C.-B., de même qu'un registre des présences.

Il est recommandé que les responsables de l'éducation préscolaire au sein du district scolaire élaborent, conjointement avec les animateurs de Franc départ C.-B., des protocoles précisant quelles personnes se chargeront des divers aspects de la préparation des rapports des présences.

Les sections suivantes offrent une description des éléments dont il faut tenir compte pour déclarer les présences et collecter des données.

Inscription et demande de NSP

Présences

Rapports des présences destinés au ministère de l'Éducation

Tenue de dossiers



Inscriptions et demandes de NSP

La plupart des responsables des programmes d'apprentissage Franc départ C.-B. ont constaté que la meilleure façon de recueillir les renseignements nécessaires à l'établissement d'une demande de numéro personnel de l'élève (NSP) était de faire remplir un formulaire d'inscription aux familles. En raison de l'horaire flexible du programme, il se pourrait que l'animateur ait besoin d'une séance ou deux pour établir une relation avec une famille avant de demander aux parents ou aux dispensateurs de soins de remplir le formulaire.

Ce formulaire permet d'obtenir de l'information utile pour le district ainsi que les renseignements nécessaires à l'attribution d'un NSP à chaque enfant.

Les renseignements fournis dans le formulaire d'inscription doivent être vérifiés à l'aide d'une pièce d'identité valide comme un certificat de naissance, un passeport ou des documents délivrés par Immigration Canada. **Les cartes d'assurance-maladie de la Colombie-Britannique ne sont pas considérées comme une pièce d'identité valide aux fins de vérification.** Les renseignements requis pour demander un NSP sont les suivants :

- nom de famille
- prénom
- second prénom
- nom de famille usuel
- prénom usuel
- second prénom usuel
- date de naissance
- sexe
- code postal de résidence



Pour obtenir la liste des documents acceptés, voir le site Web du [NSP](#).



Pour trouver un [formulaire d'inscription type](#) (en anglais seulement), voir le site Web du ministère de l'Éducation.

Le processus de demande d'un NSP pour un enfant d'âge préscolaire est le même que celui qui est utilisé pour un enfant entrant en maternelle. L'enfant conservera son NSP depuis le programme Franc départ C.-B. jusqu'à la 12^e année; c'est pourquoi les districts scolaires doivent s'assurer que l'information recueillie est exacte.



Pour en savoir plus sur les politiques du Ministère relatives au NSP, voir le site même du [NSP](#).



Le ministère de l'Éducation présente sur son site Web une rubrique comportant des « [Questions fréquemment posées](#) » sur le NSP de même que sur les exigences relatives aux présences et à la préparation de rapports, ainsi qu'aux données à recueillir (en anglais seulement).



L'information personnelle concernant l'enfant (nom, date de naissance) doit être vérifiée à l'aide d'une pièce d'identité valide. La pièce d'identité la plus courante est le certificat de naissance délivré par la Colombie-Britannique, mais certaines familles ne possèdent pas ce document. Les districts scolaires peuvent aider les parents à demander le certificat de naissance de leur enfant. Cette demande peut être faite à tout moment, et non pas uniquement au cours des mois qui suivent immédiatement la naissance. Il existe maintenant un service de demande en ligne. La plupart des autres provinces utilisent un processus similaire.



Pour de plus amples renseignements sur la façon d'obtenir un certificat de naissance, voir le site Web de [BC Vital Statistics Agency](#) (bureau de l'état civil).

Plusieurs animateurs de Franc départ C.-B. ont trouvé des façons créatives d'encourager les parents à remplir un formulaire d'inscription, notamment en fournissant une trousse de bienvenue aux nouvelles familles. Cette trousse peut contenir une courte présentation du programme, y compris ses objectifs, les attentes envers les parents, un calendrier des activités, la politique relative aux maladies, des renseignements sur les autres organismes communautaires et un formulaire d'inscription.

Une planchette à pince est utile pour remplir le formulaire d'inscription. Un stylo attaché à la planchette permet au parent ou au dispensateur de soins de remplir le formulaire tout en continuant d'interagir avec son enfant. On peut donner à l'enfant une planchette adaptée à sa taille sur laquelle il pourra écrire ou dessiner pendant que l'adulte remplit le formulaire.

Certains districts affectent du personnel de l'école comme des secrétaires au programme Franc départ C.-B. pendant les jours d'ouverture à l'automne pour aider les familles à remplir le formulaire d'inscription.



Une [fiche d'information](#) (en anglais seulement) visant à renseigner les parents sur la collecte de données est publiée sur le site Web du ministère de l'Éducation.

Présences

Conformément à la politique du ministère de l'Éducation, les animateurs des programmes d'apprentissage Franc départ C.-B. doivent tenir un registre des présences pour tous les enfants qui y participent. Les données relatives aux présences doivent ensuite être entrées dans le BCeSIS. La meilleure façon de procéder est de demander aux adultes d'inscrire leur nom et celui de leur(s) enfant(s) dans le registre ou sur la feuille des présences chaque fois qu'ils participent au programme. Il se peut que l'animateur doive rappeler le processus aux adultes. Le fait de mettre la feuille quotidienne ou le registre à l'entrée de la salle de classe ou près de celle-ci facilite les choses. Les données contenues dans les feuilles des présences quotidiennes peuvent ensuite être inscrites dans les registres des présences hebdomadaires.



ou mensuels. Les présences quotidiennes sont aussi utilisées en cas d'évacuation d'urgence afin de vérifier que tout le monde est en sécurité à l'extérieur du bâtiment.



Pour obtenir des **feuilles des présences types** (en anglais seulement), voir le site Web du ministère de l'Éducation.

Rapports des présences destinés au ministère de l'Éducation

Les districts scolaires doivent entrer le NSP et les présences de chaque enfant qui participe au programme Franc départ C.-B. Le ministère de l'Éducation extraira cette information du BCeSIS deux fois au cours de l'année scolaire aux dates prévues à cette fin, soit :

- le 10 janvier (présences de septembre à décembre);
- le 10 juillet (présences de janvier à juin).

L'information envoyée au Ministère ne comprend pas de renseignements personnels concernant les enfants qui participent au programme.

Tenue de dossiers

Chaque responsable de programme d'apprentissage Franc départ C.-B. destiné aux jeunes enfants doit tenir plusieurs types de dossiers. Ceux-ci porteront sur les sujets suivants, sans en exclure d'autres :

- l'inscription de chaque enfant qui participe au programme;
- les jours de présence de chaque enfant qui participe au programme;
- le NSP de chaque enfant qui participe au programme;
- la comptabilisation intégrale des rentrées d'argent et des dépenses relatives à la contribution financière du Ministère pour le programme Franc départ C.-B.

Les informations supplémentaires qu'il peut être utile de compiler ou de conserver sont :

- les visites des partenaires communautaires;
- les formulaires de permission de sortie éducative;
- les exemplaires de bulletins d'information et de calendriers;
- les comptes rendus d'accidents ou de maladies;
- les aiguillages vers les organismes communautaires;
- les formulaires de consentement concernant la prise de photographies.



Pour connaître la **politique** sur la conservation des données et des dossiers relatifs au programme Franc départ C.-B. (en anglais seulement), voir le site Web du ministère de l'Éducation.



Accès aux ordinateurs

L'animateur de Franc départ C.-B. doit avoir accès à un ordinateur, soit dans la salle réservée au programme, soit ailleurs. Cet accès est nécessaire pour se connecter au site du programme, recevoir des courriels et y répondre, créer des documents à distribuer aux familles et accéder à la recherche sur l'apprentissage des jeunes enfants. Si l'animateur est la personne désignée par l'école pour entrer les données dans le BCeSIS et pour demander les NSP, il aura besoin d'accéder à Internet. La plupart des animateurs ont une adresse de courriel fournie par le district scolaire.





Signalisation

La signalisation extérieure du programme Franc départ C.-B. doit être approuvée par le Ministère. Elle peut aider les nouvelles familles à trouver facilement le programme.

Pour créer un panneau Franc départ C.-B., le district scolaire doit fournir les fichiers EPS et PDF à une entreprise locale de graphisme. Cette entreprise peut utiliser les modèles fournis et insérer le nom complet du programme Franc départ C.-B. dans la partie du bas du panneau.

De nombreux programmes Franc départ C.-B. ont des tableaux-annonces qui peuvent être placés à un endroit que les familles peuvent voir de la rue ou de la route. Certaines écoles ont aussi mis des panneaux à l'entrée de leur établissement.

Il est bon d'installer le panneau à un endroit qui peut être vu par le plus grand nombre de personnes possible afin de promouvoir le programme, tout en faisant en sorte qu'il soit le plus près possible de l'entrée du local.

Voici un modèle de panneau de Franc départ C.-B. :



Franc départ C.-B.

Programme Franc départ Franco-Nord



UBC HELP
Evaluation of
StrongStart BC,
septembre 2008

Recommandation n° 3 :
Aux districts scolaires

3a. Encourager les responsables de sites à varier leurs heures d'ouverture (ou à en ajouter) pour répondre aux besoins de la communauté.

Recommandation n° 13 :
Aux districts scolaires

Si le trop grand nombre de participants pose problème, offrir des formules de participation différentes pour des groupes de familles ou les enfants en garderie afin d'éviter d'avoir à fermer la salle de classe.

Heures d'ouverture

Les jours et les heures d'ouverture du programme doivent être établis en fonction des besoins des familles de la communauté. Une fois l'horaire établi, il doit être affiché et communiqué à grande échelle. Les programmes du matin semblent attirer plus de familles que ceux de l'après-midi.



Les programmes Franc départ C.-B. sont ouverts cinq jours par semaine, à raison de trois à quatre heures par jour pendant l'année scolaire (de septembre à juin). De nombreux programmes sont fermés lorsque l'école l'est (p. ex. journées pédagogiques dans tout le district; jours fériés).

Les programmes d'enseignement hors école ont un horaire différent de par leur nature et parce qu'ils sont situés en milieu éloigné. Ils sont ouverts de trois à quatre heures par jour, au moins un jour par semaine ou selon un autre horaire fixé d'un commun accord et approuvé par le ministère de l'Éducation.

La plupart des programmes ouvrent un peu après le début de la journée d'école pour donner aux parents qui ont des enfants plus âgés le temps de les déposer avant de venir à Franc départ C.-B. avec les plus jeunes. De nombreux districts ont constaté que lorsqu'un programme a un horaire

flexible, il attire beaucoup plus de familles que lorsqu'il est ouvert à heures fixes.

À titre d'exemple, un district a décidé d'ouvrir les mardis et jeudis de 8 h 45 à 11 h 45, les mercredis et vendredis de 16 h à 19 h et les samedis de 9 h à 12 h. Ce type d'horaire attire les familles qui ont de jeunes enfants le matin, celles qui travaillent en fin d'après-midi et une grande variété de famille les samedis.

Participants en surnombre

Si le trop grand nombre de participants pose problème, les districts scolaires peuvent songer à offrir des formules de participation différentes pendant la semaine. Par exemple, certaines familles pourraient venir les lundis, mercredis et vendredis ou bien, les mardis et jeudis. On pourrait par ailleurs proposer à certaines familles d'arriver et de partir tôt et à d'autres d'arriver plus tard et de rester jusqu'à la fin de la séance. Il se peut que beaucoup d'adultes avec de très jeunes enfants ne veuillent rester qu'une heure ou deux.



Fermeture occasionnelle

Il arrive qu'occasionnellement, l'animateur d'un programme Franc départ C.-B. ne puisse pas respecter l'horaire d'ouverture régulier. Des fermetures peuvent survenir dans certaines circonstances comme des intempéries, des journées pédagogiques ou l'absence de l'animateur. Il est important de prévenir les familles le plus tôt possible de la fermeture du programme. Il faut également en informer le directeur et l'administration de l'école. Enfin, il serait utile de poser une affiche de fermeture à l'extérieur du local à l'intention des familles et du reste de l'école.

Dans les endroits éloignés où les conditions météorologiques influencent grandement la fréquentation, l'animateur peut conseiller aux parents de communiquer d'abord avec l'école en cas d'intempérie pour vérifier si le programme est ouvert. Cela pourrait leur éviter de se déplacer inutilement dans de mauvaises conditions. En ce qui concerne certains programmes d'enseignement hors école où l'animateur a un long trajet à faire pour se rendre au travail, il serait peut-être bon, en cas de mauvais temps, qu'il appelle la direction de l'école pour discuter de l'opportunité d'ouvrir le programme ce jour-là. Une autre façon d'informer les familles d'une fermeture serait de publier un avis sur le site Web du district scolaire. Il faudrait alors conseiller aux familles de consulter le site pour savoir si le programme est ouvert.





Dotation en personnel

L'animateur de Franc départ C.-B. joue un rôle clé dans la réussite du programme. Tous les animateurs doivent être des éducateurs de la petite enfance qui ont reçu une formation spéciale pour travailler avec les jeunes enfants de zéro à cinq ans. Pour exercer en Colombie-Britannique, ils doivent détenir un permis d'exercice valide à titre d'éducateur de la petite enfance (Early Childhood Educator Licence to Practice).

Les sections suivantes offrent une description des éléments dont les districts scolaires doivent tenir compte relativement à la dotation en personnel.

Modalités d'emploi

Exigences en matière de dotation en animateurs de Franc départ C.-B.

Validation du permis d'exercice à titre d'EPE

Vérification de casier judiciaire

Description de tâches

Animateurs remplaçants

Heures de travail de l'animateur

Perfectionnement professionnel

Orientation du personnel

Recrutement de l'animateur



Modalités d'emploi

Les districts scolaires ont pris diverses dispositions relatives à l'emploi des animateurs qui mettent en œuvre les programmes d'apprentissage Franc départ C.-B. destinés aux jeunes enfants. Dans la plupart des cas, les animateurs sont des employés du conseil scolaire. L'équipe qui a procédé à l'évaluation du programme a indiqué que le degré de satisfaction au travail était plus élevé chez les animateurs employés directement par les districts scolaires que chez les autres.

Dans certains cas, les districts scolaires ont conclu un contrat avec des organismes pour gérer leurs programmes. Il convient de rappeler aux districts scolaires qu'ils doivent assumer l'entière responsabilité de leurs programmes Franc départ C.-B., même s'ils en confient le fonctionnement à l'extérieur. La rédaction minutieuse des modalités du contrat et une communication régulière avec l'organisme sous contrat peuvent contribuer à assurer le succès du programme.

Lorsqu'ils prévoient établir un contrat avec un organisme pour le programme Franc départ C.-B., les districts scolaires doivent rencontrer le contractuel potentiel pour discuter des attentes en matière de services. Au nombre des sujets à aborder, on compte les suivants :

- responsabilités et coûts administratifs;
- allocation budgétaire et exigences en matière de rapports financiers;
- processus relatif aux rapports des présences;
- horaire et tâches de l'animateur;
- animateurs remplaçants.

Exigences en matière de dotation en animateurs de Franc départ C.-B.

Tout animateur du programme Franc départ C.-B. doit être titulaire d'un permis d'exercice valide à titre d'éducateur de la petite enfance (Early Childhood Educator Licence to Practice) pour exercer en Colombie-Britannique. Les normes de délivrance et de renouvellement de ce permis relèvent du **registre des éducateurs de la petite enfance** du Ministry of Children and Family Development (Ministère des Enfants et du Développement de la famille). Bien que le programme Franc départ C.-B. ne relève pas du bureau chargé de délivrer des permis d'exploitation aux garderies communautaires (Community Care Facilities Licensing Branch), le ministère de l'Éducation exige tout de même que chaque animateur soit titulaire d'un permis d'exercice valide.

Cette reconnaissance professionnelle garantit que les animateurs maintiennent leurs connaissances à jour grâce au perfectionnement professionnel.

Dans les cas où on ne parvient pas à recruter un éducateur de la petite enfance détenteur d'un permis, on pourrait permettre à une personne en voie de l'obtenir de devenir animateur d'un programme Franc départ C.-B., à condition qu'elle soit étroitement supervisée par quelqu'un de qualifié et que le tout soit approuvé par le ministère de l'Éducation.



Pour de plus amples renseignements sur l'obtention d'un permis d'exercice, voir le site Web du **registre des éducateurs de la petite enfance** (en anglais seulement).



Le **registre des éducateurs de la petite enfance** (EPE) (en anglais seulement) fournit des informations sur :

- les possibilités de formation pour ceux qui veulent devenir EPE;
- les exigences relatives au permis d'exercice;
- les personnes qui peuvent demander un permis d'exercice d'EPE.

Validation du permis d'exercice à titre d'EPE

Les districts scolaires peuvent accéder à la base de données du registre des éducateurs de la petite enfance afin de vérifier si une personne possède un permis d'exercice valide dans la province. Ce service permet à toute personne de vérifier la validité d'un permis d'exercice.

Pour effectuer cette vérification, il faut avoir le numéro de certificat ou d'enregistrement inscrit dans le coin supérieur droit du document, la date d'expiration de même que le nom et le prénom de l'éducateur.



Pour de plus amples renseignements sur la façon de vérifier la validité d'un permis, voir le site Web du **registre des EPE** (en anglais seulement).

Vérification de casier judiciaire



Tous les animateurs du programme Franc départ C.-B. doivent se soumettre à une vérification de casier judiciaire et ne pas avoir d'antécédents criminels. Pour en savoir plus à ce sujet, voir le site Web suivant : www.pssg.gov.bc.ca/criminal-records-review/ (en anglais seulement).

En vertu d'une récente modification à la *Criminal Records Review Act* (loi sur la vérification des casiers judiciaires), cette vérification doit désormais être effectuée tous les cinq ans pour les personnes soumises à cette exigence, notamment les animateurs de Franc départ C.-B. Les districts scolaires devront donc s'acquitter de cette tâche pour se conformer à cet article de la loi.



Description de tâches

L'animateur du programme Franc départ C.-B. doit non seulement posséder une expérience et des connaissances relatives au développement des jeunes enfants, mais aussi des compétences en leadership et une expérience de travail auprès des adultes et des enfants. Il importe que les employeurs incluent dans leurs descriptions de tâches des énoncés clairs et concis qui correspondent aux qualités requises. Ils devraient également préciser les conditions d'emploi, le salaire et l'ensemble d'avantages sociaux proposés, et indiquer de qui relèvera l'animateur.

La liste ci-dessous peut être utile au moment d'annoncer le poste et d'interviewer les candidats.

L'animateur de Franc départ C.-B. :

- fait la démonstration de diverses compétences devant et en collaboration avec de nombreux parents dont les croyances et les valeurs diffèrent;
- gère la réponse aux nombreux besoins des parents et des jeunes enfants;
- crée, organise et gère un environnement destiné aux jeunes enfants et des centres d'apprentissage dans un local de la taille d'une salle de classe;
- tient à jour un registre des présences et les formulaires d'inscription. Possède les connaissances et les compétences en informatique requises pour cette tâche;
- consulte l'administration de l'école ou du district scolaire, et des organismes locaux;
- entretient des rapports avec l'enseignant de la maternelle et fait partie du personnel de l'école;
- communique efficacement avec les organismes vers lesquels il doit diriger une personne;
- assure la liaison avec les orthophonistes, les orthopédagogues, les infirmières en santé publique, les intervenants multiculturels et autres, et demande leur avis au besoin;
- prépare au besoin des documents écrits destinés aux parents et à l'école;
- se comporte de façon exemplaire au sein de l'ensemble de la communauté et du groupe d'EPE de sa localité;
- établit des relations avec plusieurs parents dans un contexte de groupe;
- planifie un programme pour divers groupes d'âge allant du nourrisson à l'enfant de 5 ans;
- prépare des ressources favorisant les interactions individuelles entre adulte et enfant;
- documente les progrès liés au développement de l'enfant qui participe à un programme à horaire flexible;
- communique avec le personnel de l'école, du district scolaire et du Ministère.



Pour trouver un [exemple de description de tâches](#) (en anglais seulement), voir le site Web du ministère de l'Éducation.



UBC HELP
Evaluation of
StrongStart BC,
septembre 2008

Recommandation
n° 18 : Aux districts
scolaires

Organiser des activités de perfectionnement professionnel à l'intention des directeurs d'école, des enseignants de maternelle et des animateurs des programmes Franc départ C.-B.

Animateurs remplaçants

Lorsque l'animateur du programme Franc départ C.-B. doit s'absenter, les districts peuvent choisir de fermer temporairement le centre ou de faire appel à un remplaçant qui connaît le programme et qui détient un permis d'exercice d'EPE. Afin de s'assurer que le programme continue comme il se doit, le district scolaire peut préparer à l'intention des remplaçants une trousse d'information comportant notamment une liste de contrôle des mesures essentielles à suivre. De plus, une formation par observation donnée à l'avance, pendant une séance ou deux, permettra de maintenir la qualité du programme. Il convient d'informer les adultes participants qu'on a fait appel à un remplaçant. Lorsque cela est possible, il est préférable de les en informer à l'avance.

Si le district scolaire décide de ne pas faire appel à un remplaçant, il se peut que le programme doive fermer pendant une courte période de temps. Il importe de prévenir au plus tôt le personnel de l'école et les familles de cette fermeture temporaire. Étant donné l'horaire flexible du programme, il n'est pas toujours possible d'informer les parents individuellement en cas d'absence imprévue de l'animateur; cependant, le fait de s'assurer que l'administration de l'école est au courant de la fermeture aidera à communiquer l'information aux parents.

Heures de travail de l'animateur

Les centres Franc départ C.-B. doivent être ouverts cinq jours par semaine, à raison d'au moins trois heures par jour (les programmes d'enseignement hors école peuvent avoir un horaire prolongé à cause de leur nature particulière).

Les animateurs de Franc départ C.-B. ont besoin de plus que ces trois heures pour planifier, se préparer à offrir le programme, participer à des réunions, suivre une formation professionnelle, faire des interventions dans la communauté et exécuter les tâches administratives requises. Ils ont également besoin de temps pour acheter le nécessaire à la préparation des collations ainsi que les fournitures pour le programme.

Perfectionnement professionnel

Pour conserver son permis d'exercice d'EPE, chaque éducateur doit suivre au moins 40 heures de formation professionnelle tous les cinq ans. Il faudrait incorporer chaque année des projets de perfectionnement professionnel dans l'horaire de l'animateur.

Certains districts scolaires invitent les animateurs du programme Franc départ C.-B. à participer aux ateliers locaux de perfectionnement professionnel ainsi qu'à des congrès et à d'autres types de formation. De plus, les districts allouent parfois des fonds pour couvrir les frais d'inscription et de déplacement des animateurs qui participent à des ateliers, par exemple à des réunions organisées par le ministère de l'Éducation.

En 2007 et 2008, des réunions ont été organisées pour tous les animateurs de la province. Depuis 2009, d'autres activités de perfectionnement professionnel sont offertes aux échelons provincial et régional. En vertu d'ententes conclues entre le Ministère et les conseils scolaires, les animateurs sont tenus d'y participer.



Orientation du personnel

Il est important de fournir aux nouveaux membres du personnel de Franc départ C.-B. le plus de renseignements possible avant qu'ils ne commencent à travailler. Le réseautage avec les animateurs déjà en poste au sein du district ou dans d'autres districts est essentiel. Les visites effectuées dans un autre centre sont une bonne façon pour les nouveaux animateurs d'apprendre à connaître les attentes relatives au programme.

Les responsables de l'éducation préscolaire à l'échelle du district scolaire doivent préparer soigneusement l'orientation des nouveaux animateurs en leur transmettant un exemplaire du manuel de la politique et des lignes directrices relatives au programme Franc départ C.-B. local, en leur faisant rencontrer le directeur et les membres du personnel de l'école, en examinant avec eux les politiques et les pratiques du district scolaire et en établissant un dialogue permanent avec eux sur les objectifs du programme.

Recrutement de l'animateur



Pour apporter aide et soutien aux districts scolaires en matière de recrutement d'éducateurs de la petite enfance pour les programmes Franc départ C.-B., le Ministère a publié des **informations sur les carrières** à Franc départ C.-B. (en anglais seulement) dans la partie de son site Web consacrée à l'apprentissage des jeunes enfants.

L'information fournie comprend :

- des renseignements généraux sur les programmes d'apprentissage Franc départ C.-B. et sur les tâches liées au poste d'animateur;
- les questions fréquemment posées sur la façon de devenir animateur;
- des témoignages d'animateurs du programme.



En plus des stratégies d'affichage d'offres d'emplois à l'échelle locale, les districts scolaires peuvent afficher les emplois vacants au sein du programme Franc départ C.-B. sur le site Web de la **BC Public School Employers' Association** (Association des employeurs des écoles publiques de la Colombie-Britannique) (BCPSEA). De cette façon, les candidats de tous les coins de la province qui sont intéressés à devenir éducateurs de la petite enfance à Franc départ C.-B. n'auront à consulter qu'un seul site Web. BCPSEA peut parfois aussi offrir d'autres types de soutien au recrutement.



UBC HELP
Evaluation of
StrongStart BC,
septembre 2008

Recommandation
n° 10 : Aux districts
scolaires

Confier la responsabilité de la direction et de la supervision du programme à un membre du personnel du district scolaire et au directeur de l'école participante. Prévoir à leur intention des occasions de perfectionnement professionnel afin qu'ils puissent travailler avec l'animateur à intégrer le programme Franc départ C.-B. au sein du système scolaire. Préciser clairement les liens hiérarchiques.

Rôle de la direction de l'école

Selon le rapport *Evaluation of StrongStart BC*, « la recherche sur le leadership scolaire indique que le directeur d'école joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre efficace d'un nouveau programme Franc départ C.-B., non pas en ce qui concerne la pédagogie du programme, qui relève généralement du personnel du district scolaire, mais plutôt les ressources humaines, les parents, le perfectionnement professionnel, la communication, la collaboration entre organismes ainsi que la sécurité et la gestion des installations. » (traduction libre)

D'après cette évaluation, pour qu'un programme Franc départ C.-B. connaisse le succès voulu, il lui faut le soutien de la direction de l'école.

Ce soutien peut prendre diverses formes. Le directeur ou la directrice peut, par exemple, venir saluer les parents, raconter des histoires avec les enfants, rencontrer régulièrement l'animateur et promouvoir le programme dans la communauté et au sein du district scolaire.

Parmi les autres moyens que la direction d'école peut prendre pour assumer un rôle de chef de file par rapport au programme Franc départ C.-B., mentionnons :

- faire en sorte que l'animateur soit un membre à part entière de l'équipe que constitue le personnel de l'école;
- établir d'excellents rapports de collaboration avec les partenaires qui ont une influence sur le programme tant au sein de la communauté scolaire qu'à l'extérieur;
- appuyer tous les membres du personnel, y compris les animateurs du programme Franc départ C.-B., les enseignants de maternelle et les enseignants ressources de l'école;
- diriger des ressources vers le programme;
- résoudre d'éventuels problèmes liés à la mise en œuvre d'un programme d'apprentissage de qualité pour les jeunes enfants;
- adopter une approche coopérative à la résolution de problèmes avec le personnel;
- rencontrer les directrices ou directeurs nouvellement arrivés dans des écoles comprenant des centres d'apprentissage pour les jeunes enfants ou des programmes d'enseignement hors école Franc départ C.-B. afin d'assurer une transition en douceur.

En s'intéressant activement aux programmes Franc départ C.-B., les directions d'école sont déjà présentes auprès des familles et des enfants avant même leur entrée à l'école. Cette présence renforce les liens entre l'école et les familles, et aide celles-ci à devenir des partenaires en éducation.

Communication

Pour que l'implantation des programmes d'apprentissage Franc départ C.-B. soit réussie, il est essentiel que l'information circule entre les entités suivantes : le ministère de l'Éducation, les districts scolaires, les responsables de l'éducation préscolaire à l'échelle du district scolaire, les animateurs Franc départ C.-B., les familles et les partenaires communautaires. Les districts scolaires ajouteront à cette liste les autorités sanitaires et autres organismes locaux qui offrent des services aux familles.

Il est recommandé que les districts scolaires entretiennent les types de communication décrits dans les sections suivantes :

Communication avec le ministère de l'Éducation

Communication au sein du district scolaire

Communication avec l'école

Communication avec la communauté

Publicité pour les programmes Franc départ C.-B.

Aiguillage des familles vers d'autres services



Communication avec le ministère de l'Éducation

Afin de soutenir une programmation Franc départ C.-B. efficace, les districts scolaires, les animateurs et le personnel de la direction de l'éducation préscolaire au sein du ministère de l'Éducation communiquent régulièrement de diverses manières.

Les districts scolaires sont tenus de transmettre au personnel du Ministère des renseignements à jour sur les façons de joindre le responsable de l'apprentissage des jeunes enfants au sein du district ainsi que les animateurs.

Le personnel du district scolaire doit consulter régulièrement le volet « **apprentissage des jeunes enfants** » du site Web du Ministère pour obtenir de l'information à jour sur les programmes Franc départ C.-B. et d'autres initiatives en matière d'éducation préscolaire, y compris *1, 2, 3, allons-y!* et le *Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Colombie-Britannique*.

Enfin, les districts scolaires doivent organiser avec le bureau des affaires publiques du Ministère (Government Communications and Public Engagement - GCPE) l'inauguration officielle de chacun de leurs programmes d'apprentissage Franc départ C.-B. Ils doivent également fournir et installer un panneau conforme aux normes de signalisation du Ministère afin d'indiquer l'existence du programme Franc départ C.-B. Pour en savoir plus sur le protocole de communication relatif à Franc départ C.-B., voir le site Web du ministère de l'Éducation.



Le **protocole de communication** (en anglais seulement) relatif au programme Franc départ C.-B. est publié sur le site Web du Ministère.

Par ailleurs, cette communication se fait dans les deux sens. La direction de l'éducation préscolaire du ministère de l'Éducation publie un bulletin sur l'apprentissage des jeunes enfants intitulé *Early Learning Newsletter*. Celui-ci renseigne le lecteur sur les nouvelles initiatives du Ministère et sur des résultats de recherche récente; il présente aussi des mises à jour importantes concernant les programmes d'apprentissage destinés aux jeunes enfants ainsi que des articles susceptibles d'intéresser les animateurs Franc départ C.-B. et le personnel de ce secteur.



Pour consulter le *BC Early Learning Network Newsletter*, voir le site Web du Ministère.



Communication au sein du district scolaire

Les districts scolaires doivent établir un plan de communication dans le but de faire connaître aux familles les programmes Franc départ C.-B. qu'ils offrent. Souvent, les parents s'adressent au bureau de leur district scolaire pour se renseigner sur les programmes d'apprentissage qui sont destinés aux jeunes enfants dans leur communauté. Afin de répondre à leurs questions, de nombreux districts ont consacré une section de leur site Web à de tels programmes ou à leurs programmes Franc départ C.-B. Les sites Web permettent de promouvoir les programmes, de clarifier leurs objectifs, d'informer les familles intéressées sur les heures d'ouverture et de fournir d'autres renseignements pertinents.



Voici les sites Web de districts scolaires qui offrent des renseignements (en anglais seulement) sur les programmes Franc départ C.-B. :

- <http://web.sd71.bc.ca/strongstart/>
- <http://www.sd33.bc.ca/programs/strongstart>

La Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique offre également des **renseignements pratiques** sur le programme Franc départ C.-B.



Communication avec l'école

Il est important d'avoir des stratégies de communication bien établies entre les animateurs du programme Franc départ C.-B., les responsables de l'éducation préscolaire au sein du district scolaire et le personnel de l'école. De fait, les programmes Franc départ C.-B. ne sont vraiment efficaces que s'ils font partie intégrante de l'école. Les animateurs et les responsables de l'éducation préscolaire à l'échelle du district scolaire devraient donc se réunir régulièrement avec le personnel de l'école, y compris le directeur, les enseignants de maternelle et les bibliothécaires afin d'échanger sur le programme et de discuter de la façon d'établir des liens et d'interagir.

Les écoles pourront, par exemple, incorporer de l'information sur le programme Franc départ C.-B. dans leurs moyens de communication habituels. Elles peuvent promouvoir régulièrement le programme Franc départ C.-B. dans les bulletins de nouvelles qu'elles publient. Ceux-ci peuvent constituer un excellent véhicule pour transmettre ce genre de renseignements aux familles du quartier qui ont des enfants d'âge préscolaire.

Pour améliorer la communication, les écoles peuvent aussi s'assurer de faire une place à leur programme Franc départ C.-B. lors des manifestations qui ont lieu tout au long de l'année, comme *1, 2, 3, allons-y!*, Bienvenue à la maternelle, les journées sportives, les assemblées spéciales et les fêtes.





Communication avec la communauté

Les communautés de la Colombie-Britannique sont de plus en plus conscientes de l'importance d'offrir des programmes aux enfants avant qu'ils n'entrent en maternelle. Une des façons de faire passer ce message consiste à encourager des personnes clés à venir visiter un endroit qui abrite un programme d'apprentissage Franc départ C.-B.

La réussite d'un programme Franc départ C.-B. repose sur l'établissement de relations non seulement avec l'école, mais aussi avec l'ensemble de la communauté. Des relations solides entre le personnel du programme et celui des services communautaires renforceront les efforts de chacun. Les responsables de l'éducation préscolaire à l'échelle du district scolaire, les directions d'école et les animateurs peuvent tous jouer un rôle dans l'établissement de ces relations. Au moment de fixer les objectifs annuels du programme, les districts pourraient peut-être songer à y inclure un calendrier pour l'envoi d'invitations à des personnes influentes de la communauté. Ce pourrait être par exemple :

- des membres du conseil scolaire;
- des dirigeants municipaux;
- des chefs d'entreprises;
- des cadres supérieurs des services interorganismes;
- le député de la circonscription provinciale.

Il est souvent nécessaire d'utiliser des méthodes créatives et originales pour développer des relations fructueuses avec les organismes communautaires. À cette fin, les districts scolaires pourraient prévoir :

- accorder des heures supplémentaires rémunérées à l'animateur du programme Franc départ C.-B. ou au responsable de l'éducation préscolaire au sein du district afin qu'il puisse rencontrer des groupes communautaires;
- nommer un membre du personnel du district pour siéger aux tables de planification de la coalition pour la petite enfance;
- fournir régulièrement des nouvelles sur les programmes Franc départ C.-B. aux groupes communautaires;
- travailler avec les organismes de soutien aux familles afin de déterminer lesquelles pourraient profiter du programme;
- rencontrer des chefs autochtones et des organismes qui offrent des services aux Autochtones afin d'établir des partenariats et d'encourager les familles à participer;
- inviter les groupes ou les organismes communautaires à utiliser l'espace alloué au programme Franc départ C.-B. lorsqu'il n'est pas occupé.

Une façon efficace de mieux comprendre la coopération interorganismes et de l'encourager est de créer un diagramme qui illustre l'interconnexion entre les services qu'ils offrent. Pour trouver des exemples de tels diagrammes, voir le rapport *Evaluation of StrongStart BC* du groupe HELP (UBC).



UBC HELP
Evaluation of
StrongStart BC,
septembre 2008

Recommandation
n° 15 : Aux districts
scolaires

Établir une relation formelle avec la coalition intersectorielle locale (si ce n'est déjà fait) en vue de collaborer aux initiatives relatives à l'éducation préscolaire. Établir des partenariats, mettre des ressources en commun et élaborer des processus d'aiguillage interorganismes qui peuvent être mis en place grâce au programme Franc départ C.-B.

Les programmes Franc départ C.-B. font partie d'une large gamme de services d'éducation préscolaire. Ils peuvent aider les familles à établir des liens avec d'autres programmes communautaires comme les bibliothèques, les services de soins de santé et les services de garde. Il importe que les districts scolaires créent des occasions visant à favoriser l'établissement de liens entre les organismes communautaires et les familles qui participent aux programmes Franc départ C.-B. Ces occasions pourraient prendre différentes formes, notamment, inviter des intervenants, échanger des ressources, consulter d'autres programmes d'activités parents/enfants, afficher de l'information sur d'autres organismes et inviter des représentants de groupes communautaires aux journées portes ouvertes ou aux événements communautaires organisés par l'animateur. D'autres façons efficaces d'établir des liens au sein de la communauté consistent à inviter des fournisseurs de services et des professionnels à participer au programme quotidien Franc départ C.-B. Il n'est pas nécessaire de faire une présentation officielle, mais plutôt de donner la chance aux fournisseurs de services, aux parents et aux dispensateurs de soins d'interagir.



Pour trouver un exemple de diagramme illustrant l'interconnexion des services, voir le document *Evaluation of StrongStart BC*, page 44, « Revelstoke (Mountain View Elementary) ».



Publicité pour les programmes Franc départ C.-B.

Les districts scolaires doivent se doter d'un plan de publicité et de marketing continu dans le but de faire connaître les programmes Franc départ C.-B. aux familles qui arrivent dans la région, de même qu'aux jeunes familles avec des nouveau-nés et celles qui ne sont peut-être pas au courant de l'existence de tels programmes. En général, une publicité limitée à la communauté scolaire ne permet pas d'atteindre les familles dont les jeunes enfants ne fréquentent pas encore l'école. Les districts scolaires devront donc faire preuve de créativité quant aux moyens qu'ils prévoient employer pour prendre contact avec la communauté. Ce pourrait être les suivants :

- entrevues radiophoniques
- reportages dans les journaux
- distribution de dépliants
- journées portes ouvertes
- brochures
- affiches et dépliants pour les espaces communautaires et les bureaux d'organismes de services
- foires sur la santé
- activités spéciales dans le cadre du programme *1, 2, 3, allons-y!*
- cabinets médicaux et dentaires
- tableau d'affichage des centres commerciaux
- tableau d'affichage de l'épicerie ou du centre communautaire

Il importe que les districts scolaires emploient une stratégie publicitaire adaptée à la communauté à laquelle s'adresse le programme. Dans certains quartiers, par exemple, la laverie automatique peut être l'endroit tout désigné pour distribuer de l'information; ou encore, des documents laissés sur le tableau d'affichage d'un complexe de logements sociaux pourraient attirer des familles. De nombreux animateurs et responsables de l'éducation préscolaire à l'échelle du district scolaire ont établi des liens avec ces organismes et leur ont envoyé des brochures et des affiches. Au nombre des groupes qui pourraient distribuer ou afficher du matériel publicitaire ou promotionnel, on compte :

- les programmes d'aide préscolaire aux Autochtones
- les sites *Child Care Resource and Referral* (sites de ressources et d'aiguillage en matière de soins des enfants)
- les émissions de service public de la télévision locale
- les organismes autochtones
- les programmes d'alphabétisation
- les cliniques de santé publique locales
- les sites de *Family Resource Programs* (programmes de ressources destinées aux familles)
- les membres des tables de planification du programme *Make Children First* (les enfants d'abord)
- la table de planification locale traitant du développement des jeunes enfants



Le bouche-à-oreille est souvent le moyen le plus efficace et le plus économique d'attirer l'attention du public sur le programme. Il est conseillé d'encourager les adultes participants à inviter les familles qu'ils connaissent à venir sur place. Les adultes enthousiastes à l'égard du programme Franc départ C.-B. sont les meilleurs ambassadeurs qui soient et lorsqu'on leur demande d'en faire la promotion, ils ont le sentiment que c'est aussi un peu à eux qu'en revient le succès.



Le Conseil scolaire francophone et la Fédération des parents francophones de la C.-B. ont élaboré un dépliant bilingue au sujet des centres Franc départ C.-B. Pour consulter ce document, cliquez ici : http://www.fpcfbc.bc.ca/files/depfd_2.pdf.

PROGRAMME Franc départ

Le programme Franc départ est une initiative du ministère de l'Éducation provinciale, mis en œuvre par le Conseil scolaire francophone et la Fédération des parents francophones de C.-B. Il a pour mission d'accueillir **gratuitement** les enfants francophones* âgés entre 0 et 5 ans qui sont accompagnés d'un adulte (parent ou autre personne responsable de l'enfant), et de les inviter à participer sur place à une variété d'activités en français.

Une éducatrice ou un éducateur spécialisé(e) en petite enfance assure le bon déroulement des activités. Son rôle est de présenter l'enfant dans son développement global, tout en offrant un soutien aux parents dans leur rôle de premiers éducateurs.

Au cœur de Franc départ, on privilégie :

- Le jeu, par le biais duquel l'enfant et l'adulte explorent ensemble le monde tout en se découvrant l'un et l'autre;
- La reconnaissance du parent comme premier éducateur de son enfant;
- Les occasions multiples de vivre la langue française sachant qu'elles en favorisent son apprentissage;
- L'apport unique de chaque famille qui contribue à l'enrichissement du programme.

* Enfant francophone : enfant d'une famille où au moins un des parents est francophone.

LES ACTIVITÉS

Les familles qui fréquentent Franc départ pourront prendre part aux activités suivantes :

La période de jeux libres
À chaque visite à Franc départ, parents et enfants ont l'occasion de découvrir ensemble les nombreux jeux et jouets éducatifs disponibles.

L'activité animée
L'éducatrice ou l'éducateur planifie une activité qui favorise les apprentissages à la vie de groupe et à laquelle les familles sont invitées à prendre part.

La collation
Une collation multilive est servie aux enfants, encourageant ainsi la promotion de saines habitudes de vie auprès des tout-petits.

Le cercle
Le cercle est le moment où petits et grands se rassemblent pour chanter, danser, raconter et écouter des histoires, ou prendre part à des jeux.

Franc départ contribue à l'épanouissement des familles en :

- Offrant un environnement francophone vivant et stimulant;
- Donnant aux enfants et aux adultes la chance de briser l'isolement et de développer un réseau social;
- Créant des occasions permettant aux parents et aux enfants de se familiariser avec le milieu scolaire et de faire connaissance avec le personnel de l'école;
- Facilitant l'entrée des enfants à la maternelle par le biais d'activités d'éveil à la lecture et à l'écriture;
- Informant les parents sur les ressources et les services offerts en français dans la communauté.

L'INSCRIPTION

Le programme Franc départ étant offert sur une base volontaire, les familles sont donc libres de choisir les matinales de fréquentation ainsi que les heures d'arrivée et de départ qui leur conviennent. Cependant une inscription est requise. Prière de s'informer sur place auprès de l'éducatrice.

VIDÉO FRANC DÉPART

Pour visionner une courte vidéo de Franc départ en action, veuillez consulter notre site Internet www.fpcfbc.ca sous l'onglet Franc départ.

FRANC DÉPART DANS VOTRE COMMUNAUTÉ

- DELTA**
École du Bois-Joli
785, 49^e rue
Tél. 604-948-2385
francdepart_boisjoli@csf.bc.ca
Les mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h
- NELSON**
École des Sentiers-Alpins
2780, Hwy 3A
francdepart_sentiersalpins@csf.bc.ca
Tél. 250-509-0007
Les mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h
- PENTICTON**
École Entre Lacs
1077, avenue Nelson
Tél. 250-770-6691
francdepart_entrelacs@csf.bc.ca
Les mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h
- PORT COQUITLAM**
École des Pionniers de Maillardville
3555, rue Wellington
Tél. 778-284-0922
francdepart_pionniers@csf.bc.ca
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
- PRINCE GEORGE**
École Franco-Nord
2641, Ellison Dr.
Tél. 250-277-8028
francdepart_franconord@csf.bc.ca
Les lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h
- VANCOUVER**
École Anne-Hébert
7051, rue Kitarney
Tél. 778-238-9477
francdepart_amehebert@csf.bc.ca
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique



UBC HELP
Evaluation of
StrongStart BC,
septembre 2008

Recommandation n°16 :
Aux districts scolaires

Établir des politiques et procédures internes concernant l'aiguillage des familles ou des enfants ayant des besoins particuliers ou que l'on considère comme étant en situation à risque. Définir les rôles, les responsabilités et les processus liés à l'aiguillage tant au sein du district scolaire que vers les groupes interorganismes, particulièrement les autorités sanitaires et les services sociaux, en utilisant les voies de communication officielles et officieuses.

Aiguillage des familles vers d'autres services

Les recherches montrent que les programmes d'apprentissage efficaces destinés aux jeunes enfants favorisent l'acquisition d'habiletés parentales, constituent une source d'information et, au besoin, permettent l'aiguillage des familles vers des organismes communautaires.

Selon l'évaluation du programme Franc départ C.-B., « les aiguillages deviennent une partie naturelle, efficace et commune de l'approche intégrée envers les jeunes enfants » (*Evaluation of StrongStart BC*, p. 45).

Il est important que les responsables des programmes Franc départ C.-B. établissent des relations fondées sur la réciprocité avec divers organismes afin que tous puissent collaborer au moment d'aiguiller des personnes.

Un des plus grands avantages des relations de collaboration entre le personnel du programme Franc départ C.-B. et celui d'autres services est la capacité de repérage et d'intervention précoces qui permet d'aider les familles et les enfants aux étapes critiques du développement de ces derniers.

Les districts scolaires peuvent envisager les mesures suivantes afin de pouvoir aiguiller des familles vers des services ne faisant pas partie du programme Franc départ C.-B. :

- travailler avec les coalitions locales de la petite enfance dans le but d'instaurer des processus d'aiguillage;
- établir des politiques et procédures d'aiguillage à l'interne pour les familles ou les enfants ayant des besoins particuliers ou ceux qui peuvent se trouver dans des situations à risque;
- définir les rôles, les responsabilités et les processus liés à l'aiguillage vers les autorités sanitaires et les services sociaux en utilisant des voies de communication officielles et officieuses selon la situation;
- établir un protocole que devront observer les intervenants extérieurs au programme Franc départ C.-B. qui viennent observer les enfants ou procéder à une évaluation;
- fournir aux animateurs des protocoles clairement définis leur indiquant comment ils doivent procéder pour faire des aiguillages ou permettre à des intervenants du district scolaire et des fournisseurs de services communautaires de venir observer en classe.

Pratiques de santé et de sécurité

Les programmes d'apprentissage Franc départ C.-B. doivent être sécuritaires pour les enfants, les adultes et le personnel. Les districts scolaires doivent évaluer la sécurité de l'environnement, la salubrité des aliments servis ainsi que la sécurité personnelle des enfants au sein du programme. L'environnement physique doit être dépourvu de tout danger pour les enfants quel que soit leur âge, y compris les nourrissons et les tout-petits. Il importe également que le personnel du programme tienne compte des allergies et des intolérances alimentaires des enfants et des adultes participants lorsqu'ils préparent des collations ou d'autres repas. Enfin, les responsables du programme doivent se doter de procédures en cas d'accident et d'urgence.

Les sections suivantes offrent une description des éléments à considérer en ce qui concerne la santé et la sécurité des familles qui participent au programme Franc départ C.-B.

Mise en place d'un environnement sécuritaire

Salubrité alimentaire





Mise en place d'un environnement sécuritaire

Le premier élément à considérer pour qu'un programme Franc départ C.-B. soit sécuritaire pour tous ceux qui y participent est l'environnement. Il convient de régler les questions de sécurité relatives à l'environnement avant même de commencer à accueillir les familles.

Pour créer un environnement sécuritaire, les districts scolaires devront prendre en compte les éléments suivants :

Nettoyage et désinfection des surfaces

Accès à l'eau courante pour le lavage des mains

Directives sur la façon de laver la vaisselle

Directives sur la prise de boissons chaudes

Directives relatives à l'utilisation de la salle de toilettes

Directives relatives au changement de couches

Recommandations relatives aux prises de courant

Politique relative aux médicaments et aux maladies

Directives relatives aux accidents

Recommandations relatives aux premiers soins

Exercices d'évacuation en cas d'incendie ou de tremblement de terre et exercice de confinement barricadé



Nettoyage et désinfection des surfaces

Toute surface dans l'environnement du programme Franc départ C.-B. doit être propre. Les surfaces auxquelles l'animateur doit porter le plus d'attention sont les jouets que les enfants peuvent mettre à la bouche, l'emplacement réservé aux changements de couches et la surface de préparation des aliments.

Les petits objets comme les petits jouets, les tasses, les bols et les ustensiles peuvent être lavés au lave-vaisselle. Pour les objets plus gros, comme les tables, il faut employer d'autres méthodes de désinfection. La plus courante dans ce cas est un désinfectant sous forme de vaporisateur à pousser. Il convient de noter que de nombreux produits en vaporisateur vendus sur le marché ne sont pas des désinfectants. Par ailleurs, il est facile de faire son propre mélange.



- Pour la vaisselle et les jouets de petite taille : mélanger 1 cuillère à thé (5 ml) d'eau de Javel et un gallon (4 litres) d'eau. Y plonger les objets pendant deux minutes.
- Pour les surfaces et les plus gros jouets : mélanger 10 ml d'eau de Javel et 1 l d'eau (solution 1:100). Vaporiser, puis laisser agir 30 secondes avant d'essuyer. Faire un nouveau mélange tous les jours et l'appliquer à l'aide d'un vaporisateur.

L'eau de Javel doit être rangée dans un endroit frais hors de la portée des enfants. Si l'animateur choisit d'utiliser un désinfectant commercial, il devra faire preuve de prudence et suivre les instructions du fabricant indiquées sur l'étiquette. Il peut notamment discuter des méthodes de nettoyage avec le concierge de l'école.



UBC HELP
Evaluation of
StrongStart BC,
septembre 2008

Recommandation n° 4 :
Aux districts scolaires

Au moment de déterminer l'emplacement du programme dans l'école, veiller à ce que la salle de classe ait l'eau courante, un accès facile aux toilettes, ainsi que des aires de jeux extérieurs accessibles adaptées aux enfants d'âge préscolaire.

Accès à l'eau courante pour le lavage des mains

Il est souhaitable, lorsque cela est possible, que le local qui abrite le programme Franc départ C.-B. soit pourvu d'eau courante chaude et froide. Cela permet d'accroître le nombre d'activités offertes, et surtout, d'enrayer la propagation des microbes. Il est essentiel que l'animateur, les adultes et les enfants se lavent les mains avant de préparer des aliments ou de les consommer, et après avoir utilisé les toilettes. Il est recommandé également d'avoir des essuie-mains individuels et du savon liquide. Lorsque l'évier est trop haut, l'animateur peut installer un marchepied ou un petit tabouret stable pour les enfants.





Directives sur la façon de laver la vaisselle

Dans tous les programmes Franc départ C.-B., les animateurs devraient offrir une collation saine aux familles participantes. Il est primordial de bien laver toute la vaisselle ayant servi à la collation. Le personnel doit utiliser le lave-vaisselle tous les jours, lorsque cela est possible; sinon, il devra laver la vaisselle chaque jour à l'eau chaude avec un détergent.

À cette fin, il est recommandé d'employer la méthode à trois bacs décrite ci-dessous :

1. Plonger la vaisselle dans une solution détergente propre.
2. Rincer à l'eau propre à 43 °C.
3. Désinfecter pendant au moins 45 secondes dans une eau chaude propre ou utiliser 2 ml d'eau de Javel pour 1 litre d'eau (ou d'autres solutions désinfectantes).
4. Laisser sécher à l'air.



Le lien suivant mène vers une affiche sur le lavage de la vaisselle (en anglais seulement) www.ingoodhands.ca/pdf/Dishwashing.pdf.

Directives sur la prise de boissons chaudes

Ce sont les liquides chauds – et non le feu – qui causent le plus grand nombre de brûlures chez les jeunes enfants. Ce type de brûlures peut représenter un risque de blessures important pour les jeunes enfants qui participent au programme d'apprentissage Franc départ C.-B. La meilleure façon de les prévenir est d'évaluer soigneusement la température de l'eau qui sort du chauffe-eau. La température sécuritaire d'un chauffe-eau est de 49 °C (120 °F). Les animateurs peuvent parler au directeur de l'école s'ils pensent qu'il y a lieu de réduire la température du chauffe-eau.

Les brûlures peuvent aussi être causées par des liquides chauds comme le café et le thé. On doit s'assurer de placer les récipients de liquide chaud, comme la cafetière, loin du bord des comptoirs et des tables. Rappeler aux parents et aux dispensateurs de soins de mettre leur tasse de café ou de thé hors de la portée des enfants.



Pour en savoir plus sur la sécurité relative à l'eau chaude, consulter le site <http://www.aboutkidshealth.ca/fr/healthaz/conditionsanddiseases/injuries/pages/burn-injuries.aspx>.



UBC HELP
Evaluation of
StrongStart BC,
septembre 2008

Recommandation n° 4 :
Aux districts scolaires

Au moment de déterminer l'emplacement du programme au sein de l'école, veiller à ce que la salle de classe ait l'eau courante, un accès facile aux toilettes, ainsi que des aires de jeux extérieurs accessibles adaptées aux enfants d'âge préscolaire.

Directives relatives à l'utilisation de la salle de toilettes

Il importe que tous les enfants et les adultes qui participent au programme Franc départ C.-B. aient accès à une salle de toilettes. Il convient de prendre des dispositions particulières au sujet des familles qui viennent avec de jeunes enfants qui portent des couches. Les districts scolaires ne doivent pas oublier que les parents et les dispensateurs de soins seront obligés d'accompagner leur enfant aux toilettes.

Les écoles qui accueillent un programme Franc départ C.-B. peuvent réserver une salle de toilettes à l'usage exclusif des familles participantes. Cette mesure est recommandée, puisque celle-ci sera utilisée en même temps par les adultes et les enfants. Certaines écoles voudront peut-être éviter que les adultes aient accès aux salles de toilettes utilisées par les autres élèves.

Il est important que les parents veillent à ce que leurs enfants tirent la chasse d'eau et se lavent les mains après avoir utilisé les toilettes. À cette fin, il faudrait prévoir ce qui suit :

- installer un marchepied ou un petit tabouret stable devant les toilettes ou les éviers hauts;
- faire en sorte que la salle soit pourvue d'eau courante chaude et froide ainsi que de savon liquide et d'essuie-mains individuels.



Songer à afficher dans la salle de toilettes des **instructions en français** et en **anglais** sur le lavage des mains.

Affiche multilingue à télécharger sur le lavage des mains.

Directives relatives au changement de couches

Beaucoup de familles viennent au programme Franc départ C.-B. avec des nourrissons et des tout-petits qui portent encore des couches. Il importe donc de prévoir comment ces personnes pourront changer des couches et les jeter de façon sécuritaire et hygiénique.

- S'assurer que la table à langer a une surface non poreuse et que chaque utilisateur la désinfecte après usage.
- Placer à l'endroit approprié une poubelle avec couvercle pour y mettre les couches souillées.
- Veiller à ce que la surface de la table à langer soit séparée de la surface de préparation des aliments; idéalement, la table à langer devrait se trouver dans la salle de toilettes.

Recommandations relatives aux prises de courant

Il est impératif de protéger les jeunes enfants contre d'éventuels chocs électriques. Pour ce faire, on doit recouvrir les prises électriques de tous les emplacements qu'ils utilisent. Si d'autres programmes utilisent la salle de Franc départ C.-B. ou si celle-ci est nettoyée par le personnel d'entretien de l'école, l'animateur doit s'assurer que les prises électriques sont recouvertes avant d'y admettre les familles.



Politique relative aux médicaments et aux maladies

Il arrive que les personnes qui participent au programme soient malades ou doivent prendre des médicaments. Les districts scolaires doivent tenir compte des éléments suivants au moment d'élaborer une politique relative aux affections et aux médicaments s'appliquant au programme Franc départ C.-B. :

- Les parents ou les dispensateurs de soins doivent être les seules personnes responsables de l'administration des médicaments.
- Si un enfant, un parent ou un dispensateur de soins semble avoir contracté une maladie transmissible, l'animateur doit lui demander de quitter la salle de classe afin de protéger les autres enfants, les parents et le personnel ainsi que pour son propre bien-être. Il ne faut pas rester indifférent devant des symptômes tels que les éruptions généralisées, les vomissements, la diarrhée, la toux chronique, la fièvre ou des signes de maladies transmissibles connues comme la rougeole ou les oreillons.
- En cas de doute, ou si un parent refuse de se conformer à la politique précitée, le personnel doit consulter un spécialiste de la santé publique.
- Toute éclosion de maladie (deux personnes ou plus atteintes en deçà de 48 heures) doit être déclarée à l'autorité sanitaire locale, conformément à la procédure mise en place par le district scolaire.
- Les autorités sanitaires constituent une bonne source d'information en ce qui concerne le dépistage des maladies, les étapes à suivre et la prévention des affections courantes chez l'enfant. Cette information peut être transmise aux adultes participant au programme ainsi qu'à l'école.



Pour obtenir la liste des autorités sanitaires de la province, voir le site Web du **Ministry of Health** (ministère de la Santé).

Directives relatives aux accidents

Lorsqu'un accident ou une blessure survient sur les lieux d'un programme d'apprentissage Franc départ C.-B. destiné aux jeunes enfants, le personnel doit prendre des mesures immédiates pour aider la personne blessée. Il doit ensuite prendre les dispositions nécessaires pour que cela ne se reproduise plus. Il importe que l'animateur examine tous les faits entourant l'incident, y compris la cause immédiate ainsi que l'état des lieux et de l'équipement afin d'en tirer des leçons de prévention. Si le personnel juge que l'accident est de modéré à grave, il doit suivre les procédures de l'école s'appliquant à un tel cas.



Recommandations relatives aux premiers soins

Il importe d'offrir à l'animateur de Franc départ C.-B. la possibilité de suivre un cours de premiers soins reconnu officiellement. De plus, la salle de classe doit être pourvue d'une trousse de premiers soins conforme aux normes et rangée dans un endroit facilement accessible. Dans les cas où il pourrait y avoir contact avec des liquides organiques ou avec du sang, les procédures suivantes sont recommandées :

- se laver les mains avant et après l'incident, et porter des gants jetables;
- couvrir les coupures;
- nettoyer à l'eau de Javel les surfaces qui ont été touchées;
- jeter tout le matériel utilisé dans des sacs en plastique résistants, bien fermés;
- laver le linge taché par le sang à l'eau chaude savonneuse.



Pour obtenir une **liste des fournitures de premiers soins de la Croix-Rouge**, consulter le site Web de l'organisme du même nom.

Exercice d'évacuation en cas d'incendie ou de tremblement de terre et exercice de confinement barricadé

L'animateur du programme Franc départ C.-B. doit se conformer aux politiques et aux procédures de l'école locale concernant les exercices de sécurité.

Les exercices relatifs aux incendies, aux tremblements de terre et au confinement barricadé peuvent avoir lieu à intervalles réguliers dans les écoles. Il est important que l'animateur du programme Franc départ C.-B. connaisse bien la procédure d'évacuation du site. De plus, il est recommandé qu'il tienne une liste des présences à jour accessible à l'entrée de la salle de classe; qu'il affiche les procédures d'urgence pour les parents et les visiteurs; qu'il aborde la question des exercices avec la direction de l'école et qu'il soit préalablement mis au courant de la tenue des exercices. Une fois prévenu de la tenue prochaine d'un exercice, l'animateur pourra aider les familles à se familiariser avec les procédures et faire en sorte qu'elles vivent cette expérience de façon positive. Comme le bruit de l'alarme effraie souvent bien des enfants, il est bon de les préparer à l'avance.

Les responsables des programmes Franc départ C.-B. peuvent songer à ajouter aux fournitures de sécurité un sac d'urgence en cas de tremblement de terre. Ce sac est généralement un sac de sport ou un sac à dos qui est rempli de matériel d'urgence; il doit être suspendu ou placé près de la sortie de la pièce. L'animateur devra l'emporter avec lui chaque fois qu'il procédera à une évacuation d'urgence.



Pour obtenir la liste des articles à inclure dans un « **Grab'N Go Kit** » (sac d'urgence à emporter), voir la page Web du Provincial Emergency Preparedness (organisme provincial de planification d'urgence).



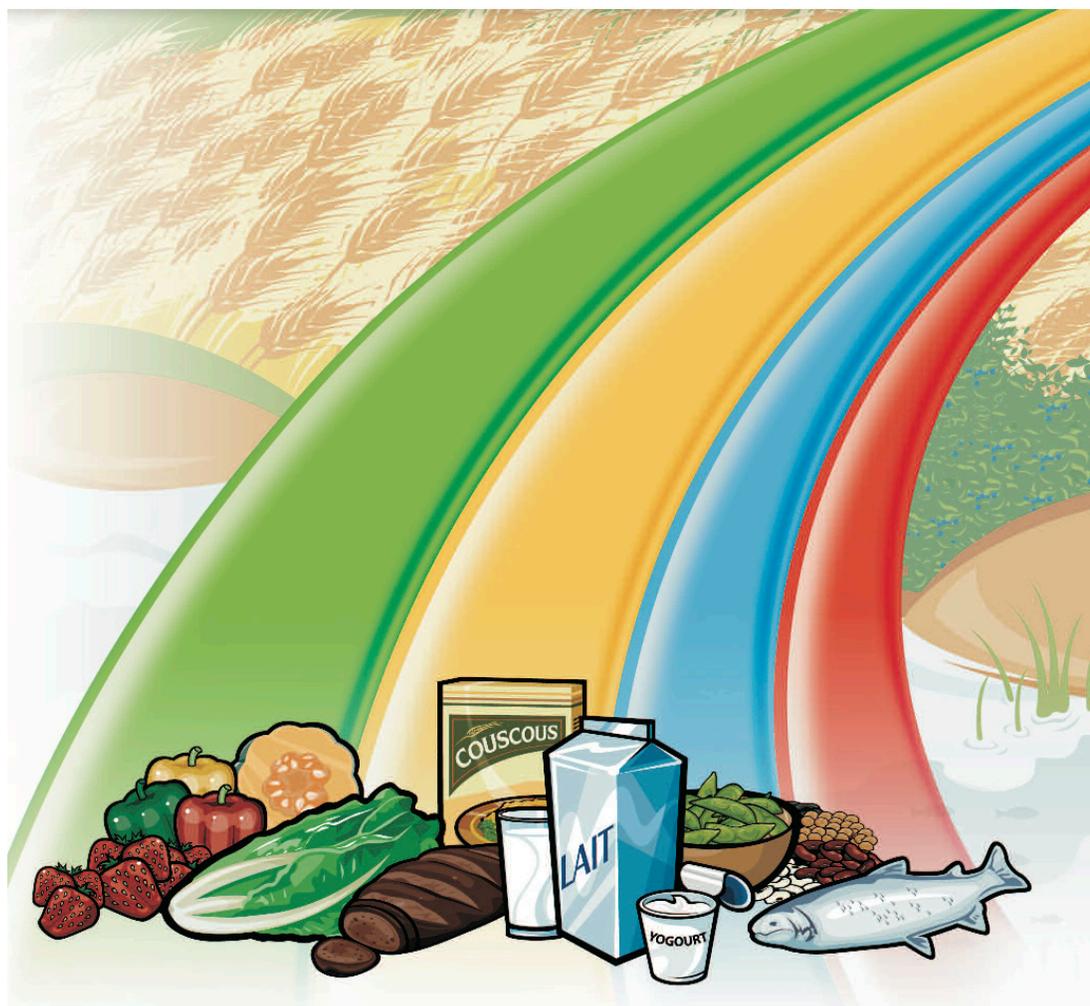
Salubrité alimentaire

L'heure de la collation fait partie intégrante du programme quotidien Franc départ C.-B. Au moment de planifier et de préparer la collation, le personnel pensera à choisir des aliments sains et portera une attention particulière à la salubrité et aux allergies alimentaires.

Directives concernant la conservation et la préparation des aliments

Allergies

Cadre d'intervention en cas d'anaphylaxie





Directives concernant la conservation et la préparation des aliments

L'heure de la collation est une partie importante de chaque séance du programme Franc départ C.-B. C'est le moment de partager la nourriture, d'encourager les conversations et de se familiariser davantage avec les cultures auxquelles appartiennent les familles qui participent au programme.

Au moment de planifier et de préparer les collations, le personnel doit porter une attention particulière à la salubrité alimentaire, y compris aux allergies et aux pratiques saines en matière de manipulation et de conservation des aliments.

Parmi les autres éléments à prendre en considération, on compte les suivants :

- acheter des aliments provenant de sources fiables;
- conserver les aliments secs dans des contenants en verre ou en plastique munis d'un couvercle;
- laver les fruits et les légumes avant de les servir;
- garder les aliments périssables au réfrigérateur;
- jeter les restes qui ont été servis;
- s'assurer que les surfaces comme les planches à découper ne sont pas fendues et les désinfecter régulièrement;
- nettoyer et désinfecter régulièrement les tables où sont consommées les collations;
- pourvoir la pièce de poubelles munies d'un couvercle;
- éviter les arachides, les bonbons durs, les raisins entiers, le maïs soufflé, les noix et les graines;
- faire preuve de prudence avec les légumes durs ou les gros morceaux d'aliments (à cause du risque d'étouffement).

Allergies

Les adultes et les enfants qui ont des allergies constituant un danger de mort et qui fréquentent les programmes d'apprentissage Franc départ C.-B. doivent être sûrs qu'ils sont protégés de façon appropriée lorsqu'ils y viennent. Toutes les écoles sont tenues d'avoir un **plan d'intervention en cas d'anaphylaxie**. L'animateur devra s'informer de ce plan auprès de sa direction d'école.

Il est essentiel que l'animateur soit au courant de toute allergie à laquelle des enfants ou des adultes participants sont sujets et qu'il comprenne bien leur état de santé. Au moment de l'inscription, il est important de s'informer auprès des parents ou des dispensateurs de soins de toute allergie déclarée ainsi que des précautions à prendre, y compris l'ajout d'un avertissement relatif à l'allergie de l'enfant sur le tableau d'affichage destiné aux parents. Le personnel peut également informer les autres adultes qui fréquentent le programme, puisque les parents et les dispensateurs de soins aident souvent à préparer les collations.



Cadre d'intervention en cas d'anaphylaxie

Pour protéger les enfants ayant des allergies qui mettent la vie en danger, le ministère de l'Éducation exige que les districts scolaires établissent pour leurs écoles des politiques et des pratiques d'intervention en cas d'anaphylaxie qui soient conformes aux normes provinciales en vigueur. Il incombe aux districts scolaires de s'occuper de l'identification des personnes à risque, d'établir les protocoles d'entreposage et d'administration des médicaments et de sensibiliser le milieu scolaire aux allergies.



Pour connaître les **directives en matière d'anaphylaxie**, voir le site Web du ministère de l'Éducation.

